

Héricourt

notre ville

www.hericourt.com

Avril mai juin 2013



TRAVAUX

Aménagement du Square
Minal et de la Place Elsa Triolet
Salle des Arts martiaux

HABITAT-URBANISME

La Cavalerie - Ecole de Musique
La Craie

CRF BRETEGNIER
CENTRE SIMONE SIGNORET

Travaux

Aménagement du Square Minal et de la Place Elsa Triolet

Les parkings du Square Minal et de la Place Elsa Triolet seront entièrement refaits. Ces deux ensembles passablement usagés n'ont pas été revus depuis très longtemps. Le revêtement du square Minal sera entièrement remplacé, et afin de sécuriser et optimiser le rangement des véhicules,

deux arbres seront abattus. Une place pour personne handicapée sera créée à proximité de l'entrée du Musée où par ailleurs une rampe d'accès sera construite pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite.

L'éclairage du parking sera renforcé et le muret donnant sur la voie consolidé.



La place Triolet, âgée de près de vingt-cinq ans, a vu le temps faire son œuvre, en effet le dallage très détérioré ne garantit plus de bonnes conditions de sécurité pour le cheminement des piétons. Par ailleurs et dans le même

temps que se déroulent les travaux de ce chantier, l'éclairage public du secteur sera entièrement revu et ce jusqu'à la Halle Marcel Cerdan.

Aménagement de la rue du 47^{ème} RA

Après dix années de travaux ininterrompus, la requalification de la friche militaire de la caserne Maunoury est achevée. La rue du 47^{ème} RA qui est le principal axe de desserte de ce nouveau quartier, nécessite à présent un réaménagement.

Pour ce faire le cabinet BEREST de Colmar a reçu mission d'élaborer un projet.

Les travaux concernés sont pour l'essentiel la voirie et la reprise des trottoirs. Une attention toute particulière sera portée sur le réseau d'assainissement pluvial. Le projet comporte également un volet paysager mais qui se révélera modeste

compte tenu de la faible emprise communale.

Le coût de cet investissement est estimé, honoraires compris, à environ 200 000 € HT.



Création d'un parking à l'Ecole de Musique et à la Maison des Associations

Devant le bâtiment de l'Ecole de Musique et de la Maison des Associations a été créé un parking d'une capacité de 94 places. Les

travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia, les aménagements paysagers du site ont été effectués par l'entreprise Caillods de Bussu-

rel. L'entreprise EMI est intervenue pour installer l'éclairage public.

La création de ce parking permet d'augmenter significativement le

nombre de places de stationnement au Quartier Maunoury et de répondre aux besoins lors de manifestations à la Halle de Cavalerie.



>> Editorial <<

L'hiver nous rend souvent tristes, mélancoliques ; il nous casse le moral, vivement le printemps !

Extrêmement longue et rigoureuse la saison hivernale a laissé des dégradations importantes sur notre voirie malgré le travail incessant et l'implication sans faille des agents communaux.

Cette année le budget d'investissement sera essentiellement consacré à la voirie et aux espaces publics : réfection complète de la rue du 47ème RA, de la rue de Verlans à Byans, parking du Musée Minal, place Elsa Triolet, et d'un programme conséquent d'entretien et de grosses réparations de nombreuses rues et trottoirs.

Les grands travaux lancés l'année dernière se terminent.

La Halle de Cavalerie, la grande salle qui manquait à notre ville a été inaugurée aux vœux à la population.

Elle a capacité à accueillir des manifestations d'envergure à l'échelle de l'Aire Urbaine.

La Maison des Associations et la nouvelle Ecole de Musique sont ouvertes depuis quelques semaines.

La requalification de la Halle Cerdan s'est achevée en 2012 et les travaux d'équipements dédiés aux arts martiaux seront achevés pour juin 2013.

Ces nouvelles infrastructures viennent renforcer l'attractivité de notre ville, celle d'une cité dynamique, ambitieuse tournée vers l'avenir.

La métamorphose d'Héricourt se poursuit. Je la mène avec passion.

Dans le même temps, mon attention au monde associatif et à la population pour satisfaire votre besoin de bien-être ne faiblit pas.

Cette année encore, pour la troisième année consécutive les impôts communaux n'augmenteront pas. J'ai décidé de maintenir en l'état les taux d'imposition de la Commune.

Le fonctionnement sera contenu avec rigueur par de nouvelles économies et notre effort d'investissement n'ira pas au-delà de nos capacités.

Mercredi 15 février, le Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, alerté et surpris par l'annonce d'une fermeture du commissariat m'a confirmé comme je l'avais annoncé aux vœux à la population que



la police avec son commissariat assurera toujours l'ordre républicain, la sécurité, la protection, que les habitants d'Héricourt sont en droit d'attendre.

A cette occasion je regrette la sempiternelle agitation politicienne de quelques esprits chagrins qui contribuent à nourrir un sentiment de malaise qui n'a pas lieu d'être.

En ces moments difficiles et durs, nous avons besoins de toutes nos forces et surtout d'unité pour vous aider, vous servir.

Toujours à vos côtés.

Votre Député maire.

*Bien chaleureusement
V. P. P. P. P.*

>> Sommaire <<

Travaux : 2	Le nouveau Dojo, avancée des travaux Aménagement du square Minal et de la Place Elsa Triolet Création d'un parking à l'Ecole de Musique et Maison des Associations Byans, rue de Verlans seconde tranche Aménagement de la rue du 47ème RA Création de deux courts de Tennis
Habitat-Urbanisme : 6	Inauguration Ecole de Musique et Maison des Associations Inauguration de la Halle de Cavalerie IDEHA Lotissement de la CRAIE
Enseignement : 8	Carnaval des écoles Ouverture d'une classe à Grandjean
Santé - Social : 9	Maintien à domicile, convention avec présence verte Repas des Seniors Six Contrats Avenir CCAS activités sportives pour les seniors FASSAD CRF Bretegnier
BUDGET : 12	Orientations budgétaires

Expression Politique : 13	
Culture loisirs : 14	Sculpture de la Halle de Cavalerie Fort du Mont Vaudois, travaux de restauration Bastien Jardot « Laece Ryef Origine » Exposition MATHIEU & MERMET Carnaval Vénitien
Ecole de Musique : 15	Programme des Activités de l'Ecole de Musique Enseignement et activités
Centre Signoret : 16	Vacances d'Hiver, Programme des Vacances de Pâques AJC de Février
CCPH / Vie économique : 16	Leclerc Drive ALIOS Ingénierie X-NOV
Environnement : 18	Fleurissement de Printemps Affouage
Sport : 19	SGH section athlétisme OMS - assemblée générale

La Marche Buissonnière Futsal titre départemental pour les U15	
Commerce et activités : 20	Evad' Tour Crémerie Pierre Alain Monneret
En ville : 21	Commissariat • Jean Tarantino Nommé au Commissariat d'Héricourt • Alexandra Herrgott, chevalier de l'ordre national du mérite • Commémoration Bataille de la Lizaine • Liberté Égalité Fraternité • Vœux du Maire à la population • Exposition Féline • Signalisation au cimetière • Réunions de Proximité • Vœux du Maire aux pompiers • Serment Républicain avec le 1er RA. Programme FNATH • Journées du Sang 2013 • Loto du Fort du Mont Vaudois
ETAT CIVIL : 24	
Aire Urbaine / SMAU : 25	Démographie de l'Aire Urbaine
BUSSUREL : 26	Inauguration du Chalet de Chasse Création d'un City stade Plantations de la Grande rue
Communauté de Communes : 27	Inauguration de la Cuisine Centrale

Travaux

Byans – rue de Verlans seconde tranche



La requalification complète de la rue de Verlans a commencé l'année dernière avec une première tranche qui a consisté en la création d'un réseau d'assainissement et en la remise à niveau optimum du fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées. A noter que le Syndicat des Eaux du Vernoy a participé financièrement à cette première tranche pour remplacer la conduite d'eau.

La deuxième tranche qui est programmée cette année et qui sera réalisée durant les vacances scolaires de l'été concernera les traitements de surface.

Cette voie se trouvant être du ressort du département de Haute-Saône, c'est le Conseil général qui sera maître d'ouvrage pour la réfection de la chaussée. La Ville pour sa part supportera 50 % du coût de cette opération.

Néanmoins, la Commune d'Héricourt conservera la maîtrise d'ouvrage pour ce qui est des caniveaux, des bordures de trottoirs et des ralentisseurs. Par ailleurs la Ville bénéficiera des subventions de droit commun du Conseil général pour les bordures et les trottoirs.



Création de deux courts de tennis de plein air

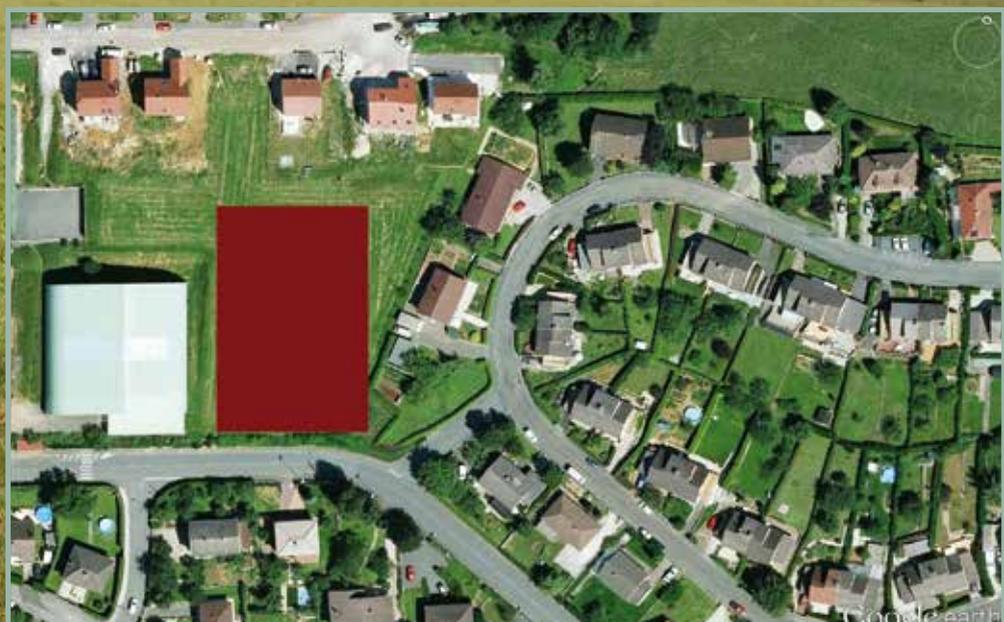


Deux courts de tennis de plein air ont été programmés au budget 2013. Ils seront situés à proximité du Centre Intercommunal André Girard et voisins des courts de tennis couverts.

Les travaux en toute vraisemblance débuteront ce printemps. La mise en service de ce nouvel équipement, sous réserve de bonnes conditions climatiques pour les travaux, devrait avoir lieu en été.

Le coût d'objectif de cette réalisation est de l'ordre de 207 000 € HT. L'opération sera financée comme suit :

- Etat – DETR : 40 805 €
- Conseil général de Haute-Saône : 12 000 €
- SGH Tennis : 17 000 €
- Autofinancement Ville de Héricourt : 137 195 €



Travaux

Salle des Arts Martiaux

Les travaux du nouveau Dojo, qui avaient connu une baisse de régime de par les nombreuses et fortes précipitations neigeuses de cet hiver rigoureux, ont repris à un rythme soutenu.

Les travaux de gros œuvres, fondations, murs porteurs et charpente sont en cours d'achèvement. D'ores et déjà il est

possible de se faire une idée du volume général de la future structure.

Les travaux des aménagements intérieurs ont commencé. Les serruriers, les plombiers et les électriciens sont à l'œuvre.

La livraison de ce nouvel équipement devrait intervenir dans le courant de l'été.



IDEHA – Résidence **ORGANDIS**

La Résidence **ORGANDIS**, immeuble de 14 logements locatifs, située sur une partie de l'emprise de l'ancienne friche industrielle de la Grand Pré est achevée de construire. Les travaux ont démarré en juillet 2011 et ont été terminés à la fin du mois de mars 2013.

Commanditée par la Société immobilière IDEHA et réalisée par la SCI La Grand Pré, cette nouvelle construction marque le début de la requalification de cette zone urbaine désaffectée.

Le terme « Organdis » qui a été retenu pour nommer cette résidence est une évocation de l'organdi qui est une mousseline de coton légère. Cette appellation se veut être un hommage rendu au passé textile de notre Cité.

Le bâtiment est composé de :

- 3 T2 d'une surface habitable moyenne de 47,34 m²
- 7 T3 d'une surface habitable moyenne de 67,66 m²
- 3 T4 d'une surface habitable moyenne de 87,49 m²
- 1 T5 d'une surface habitable moyenne de 109,92 m².

Les accès sont assurés par une entrée principale située au sud-est et une entrée côté nord-est qui permet l'accès aux garages.

Pour le stationnement des véhicules quatorze garages intérieurs ont été construits ainsi que neuf places extérieures.

L'immeuble compte quatorze caves privatives accessibles depuis le hall d'entrée qui dessert également

l'ascenseur et l'unique cage d'escalier du bâtiment. Tous les logements sont positionnés en façade et bénéficient, soit de balcons, soit de terrasses. Les appartements sont classés THP (Très Haute Performance Energétique), le chauffage et la production d'eau chaude sont assurés par des chaudières gaz individuelles.

Montant des loyers mensuels hors charges :

- T2 : 329€
- T3 : 420€
- T4 : 495€
- T5 : 620€

Contact :
Tél. 03 81 99 27 00
www.ideha.fr



Habitat urbanisme

Inauguration de la Cavalerie



La ville d'Héricourt est désormais officiellement dotée, depuis le mois de janvier 2013, avec la Halle de Cavalerie, d'une nouvelle infrastructure polyvalente capable d'accueillir l'organisation de manifestations les plus variées, séminaires, foires, congrès...

L'inauguration de ce nouvel édifice a eu lieu le 19 janvier 2012 à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population.

Arnaud Cochet, Préfet de la Haute-Saône, accompagné de Jean-Michel Villaumé Député maire, a reçu l'insigne honneur de couper le ruban.

Une sculpture en bas relief orne l'entrée. Cette œuvre a été réalisée par Sharon et Richard Baker de l'atelier artistique « Frogaroo » d'Ailloncourt en Haute-Saône.

La construction de la Halle de Cavalerie a commencé au mois d'avril 2012 et s'est achevée au mois de décembre 2012. Implantée dans les locaux qui autrefois abritaient le manège à chevaux de l'ancienne caserne Maunoury, la Cavalerie offre un espace utile égal à 1 200 m².

La distribution de cet espace considérable s'opère comme suit :

- une grande salle de 950 m² avec tous les aménagements nécessaires au confort et à la sécurité des usagers,
- des annexes d'une surface de 250 m² comprenant une cuisine, des sanitaires, un vestiaire...

L'entrée principale et le sol en béton permettent à des véhicules de plus de 30 tonnes d'accéder à la Halle et d'y déposer du matériel conséquent si besoin s'en fait ressentir.

Un matériel audio-visuel de très grande qualité équipe la salle et chaque futur

exposant aura la possibilité d'accéder à internet par Wifi.

Le système de chauffage au sol de la Cavalerie est raccordé au réseau de la chaufferie bois du quartier Maunoury qui voit avec ce nouvel équipement une occasion supplémentaire d'optimiser son rendement

PLAN DE FINANCEMENT HT

Montant de l'opération	1 100 000€
Ville d'Héricourt	581 250€
Etat	275 000€
Etat CNDS	220 000€
Conseil régional de Franche Comté	165 000€
Conseil général de Haute-Saône	78 750€



Inauguration de l'École de Musique et de la Maison des Associations

La nouvelle Ecole de Musique et la Maison des Associations ont été inaugurées, samedi 23 mars 2013, par le Député maire d'Héricourt Jean-Michel Villaumé, en présence de Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances, d'Yves Krattinger, Président du Conseil général de Haute-Saône, de Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ainsi que de nombreuses autres personnalités conviées pour l'occasion.

La coupe du ruban inaugural effectuée, le Député maire a invité les personnes présentes à le suivre pour une visite guidée des lieux. Toutes et tous ont été agréablement surpris par l'agrément des lieux. Un intermède musical a été donné dans la salle d'orchestre « Jean Robein » et tous les visiteurs ont pris la mesure de la qualité du travail accompli dans la réalisation de cet édifice.

Le cabinet « Itinéraires Architecture » a conçu cet ambitieux projet qui a consisté en la requalification du dernier tiers du Bâtiment 58 au Quartier Maunoury.

La surface de la nouvelle Ecole de Musique et de la Maison des Associations est de 1 500 m² distribués sur trois niveaux.



Les espaces réservés à l'École de Musique se répartissent au rez-de-chaussée et au deuxième étage de l'édifice et représentent une surface de 1 000 m².

Au rez-de-chaussée :

- trois bureaux – Accueil, Secrétariat, Direction
- salle d'orchestre « Jean Robein » avec une capacité d'accueil pour 200 personnes – 223,84 m²
- salle pratique orgue / piano forte

• salle pratique piano.

Deuxième étage :

- salles dédiées à la pratique instrumentale et cours de solfège – 12 salles de 14m² à 40 m²
- salle de repos professeurs.

Les locaux attribués à la Maison des Associations se trouvent au premier étage du bâtiment :

- salle des Assemblées générales – 85 m² - capacité d'accueil 80 personnes –

équipement audio et vidéo – évier, frigo et placards.

- Salle d'expression corporelle – 112 m² - 2 vestiaires
- 6 bureaux d'associations en temps partagé, surfaces comprises entre 13 et 24 m². Tous les bureaux sont équipés de 2 à 3 armoires, de placards, de tables et de chaises.

Lotissement de la Craie

La Commune d'Héricourt a décidé en 2010 d'urbaniser un nouveau secteur de son Plan Local d'Urbanisme avec la création d'un nouveau lotissement au lieu-dit « Les Champs de la Craie ». Placée au sud-est de son territoire, l'emprise de cette nouvelle extension urbaine représente une superficie de quinze hectares.

Le projet sera réalisé en plusieurs tranches et sera suivi par la Société Comtoise d'Aménagement et de Développement (SOCAD) qui est une Société d'économie mixte.

Le site d'implantation jouit d'atouts incontestables ; orienté plein sud il offre des vues paysagères qui surplombent la Cité.

L'aménagement de cette nouvelle zone urbaine tient parfaitement compte des problématiques d'économie de l'espace et s'insère parfaitement dans le paysage environnant.

La première tranche de cette opération est composée de trente lots qui sont à ce jour entièrement viabilisés. L'accès se fait par la rue J. Proudhon.

Cette première tranche est composée de vingt-huit parcelles individuelles libres constructeurs de 410 à 644 m². Un lot de 1 500 m² est destiné à

recevoir un programme d'habitat groupé comportant six logements en accession à la propriété. Le dernier lot est réservé à l'OPH 70 qui escompte élever deux bâtiments de cinq logements chacun.

Les futurs habitants accéderont sans difficultés à l'ensemble des nombreux équipements et services de proximité que compte notre Cité : lycée, collèges, Ecole de Musique, Médiathèque, Poste, zones commerciales...

Par ailleurs ils auront la possibilité de relier rapidement Belfort et Montbéliard par la Rd 438 2X2 voies et A36.

Contact, Informations utiles et réservations de lots :

Le prix des terrains individuels de la 1^{ère} tranche, fixé à 98€ TTC/m² au démarrage de l'opération en 2012 est réduit à 83€ TTC/m², tarif garanti jusqu'au 31 décembre 2013.

Renseignements :

Laetitia Charpentier,
Chargée d'opération SOCAD
Tél. 03 84 46 60 00 – courriel :
laetitia.charpentier@socad-vesoul.com



Enseignement

Ouverture d'une nouvelle classe au groupe scolaire E. Grandjean



Eric Fardet, directeur académique des Services de l'Éducation Nationale de la Haute-Saône a signifié, par courrier en date du 08 février 2013, l'attribution d'un huitième poste d'enseignant au bénéfice du groupe scolaire E. Grandjean. Cette décision s'applique dans le cadre de la révision annuelle de l'implantation des emplois.

Par ailleurs le risque de fermeture d'une classe à l'école maternelle Louise Michel a été définitivement levé suite aux réunions des Comités techniques spéciaux et du Conseil départemental de l'Éducation Nationale. Dans ce dossier de première importance, les interventions du Député maire, Jean-Michel Villaumé et des Conseillers généraux d'Héricourt, Fernand Burkhalter et Jean-Jacques Joly ont été déterminantes. Les agents des services techniques de la Commune sont d'ores et déjà à pied d'œuvre et préparent les aménagements nécessaires à l'ouverture de cette nouvelle classe pour la rentrée de septembre 2013.

Carnaval des écoles



Le Carnaval des écoles primaires d'Héricourt est un ravissement pour les habitants. Les écoliers maquillés et harnachés de magnifiques costumes, qu'ils ont eux-mêmes fabriqués, avec l'aide de leurs enseignants, ont paradé au Centre Ville.

Plus de mille enfants étaient réunis pour cette magnifique farandole. Le défilé achevé, tout ce petit monde s'est rendu place Brossolette pour se restaurer avec des beignets confectionnés par les parents et les animateurs du Centre Simone Signoret.

Rassasiés les enfants ont assisté à la crémation de Monsieur Carnaval qui emportait avec lui les derniers frimas de l'hiver.



CRF Bretegnier : 2012 une bonne année

Au CRF Bretegnier, tous les cli-
gnotants sont au vert. L'acti-
vité a été soutenue, ce qui a
permis un niveau élevé de recettes ;
les dépenses ont été maîtrisées. Les
objectifs de capacité d'autofinancement
(CAF) ont été dépassés. La qualité et la
satisfaction des usagers se sont mainte-
nus à un excellent niveau. Les postes ont
été occupés, y compris pour un nombre
important de remplaçants.

UN NOUVEAU CYCLE EST ENGAGÉ.

Sur le plan prospectif, 2012 a ouvert
un nouveau cycle. Le départ en retraite
de la directrice adjointe, puis celui de
la directrice des soins ont motivé une
réflexion sur le management de l'établissement.

Après quelques semaines d'un travail
de mise à plat, il a été décidé de
supprimer le poste de directrice des
soins et de créer deux nouvelles fon-
ctions : directeur de l'organisation et
de la qualité et coordonnatrice des
soins. Dans le nouvel organigramme
apparaissent six promotions internes
et un recrutement extérieur.

Un nouveau projet d'établissement
a été élaboré et approuvé par le
Conseil de la Fondation. Un nouveau
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de
Moyens (CPOM) a été négocié. La
visite de conformité qui a récemment
eu lieu aboutira à la confirmation de
l'autorisation et au positionnement
du CRF dans le paysage sanitaire
franc-comtois. La route est tracée
pour les 5 années à venir.

Dans un contexte économique qui
s'annonce difficile, le CRF est armé
pour aborder le futur. Il a l'ambition
de préserver la qualité des soins, la
qualité de l'organisation et la qualité
des conditions de travail. Le cap est
fixé.

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS DU CPOM ?

Tout d'abord le CRF a demandé la
reconnaissance de sa qualité d'Éta-
blissement de Santé Privé d'Intérêt
Collectif (ESPIC). C'est la validation
de son caractère non lucratif ; par
exemple, les médecins sont tous sala-
riés, les patients sont accueillis sans
discrimination et sans dépassement
d'honoraires.

Ensuite, l'établissement est reconnu
de par la valeur de son plateau tech-
nique, et il lui est demandé de le
mettre à disposition de patients non
hospitalisés. Cette reconnaissance de
la modernité des installations et de
la compétence des personnels est
importante.

Aujourd'hui le CRF dispose de res-
sources rares des compétences
médicales et médico-techniques très
recherchées : urodynamique, labora-

toire d'analyse de la marche, traite-
ment de la spasticité, appareillage.

Dorénavant un établissement
comme le CRF n'est plus reconnu
par le nombre de ses lits, mais par
le niveau de son plateau technique.
Dans le futur c'est cela qui doit être
développé.

EVOLUTION DU PROJET MÉDICAL

Sur le plan médical, pour la première
fois depuis plus de 10 ans, le CRF a
accueilli des internes de spécialité
(Médecine Physique et Réadaptation).
C'est une reconnaissance pour
l'établissement qui doit être attri-
buée au médecin-chef, le Dr Chapuis,
car c'est à titre personnel qu'il a reçu

notamment depuis cette année
avec des patients sous assistance
respiratoire.

Il faut saluer le courage de l'équipe
médicale et soignante qui a mon-
tré beaucoup de courage et a su
surmonter ses craintes devant une
telle responsabilité afin de faire face
avec vaillance au défi constitué par
l'accueil de tels patients. Un cap a été
passé. Aujourd'hui cette probléma-
tique est maîtrisée.

L'éducation thérapeutique fait
partie de la prise en charge de l'éta-
blissement, elle vise à apprendre au
patient à vivre avec sa maladie. Cette
notion est très importante pour
favoriser l'autonomie de la personne



l'agrément de maître de stage.

Le projet médical comporte quelques
nouveauautés qui ont été mises en
œuvre dès 2012. D'abord l'orien-
tation vers un renforcement de la
neurologie, y compris dans le service
jusqu'ici dédié à l'orthopédie.

Le temps où le CRF recevait des
personnes après opération de la
hanche est désormais bien loin. L'une
des conséquences de cette nouvelle
orientation voue le CRF à prendre
en charge des patients lourds avec
des prises en charge complexes et

handicapée et cette autonomie peut
sans cesse être améliorée.

Une autre nouveauté est l'ajout
d'une composante professionnelle.
Certes le CRF accueille une forte
proportion de patients âgés, la
moyenne est de 64 ans en hospi-
talisation complète, ou de patients
lourdement handicapés pour les-
quels la question de la réinsertion
professionnelle ne se pose pas.

Mais il y a les autres. Le CRF a été
coopté par le réseau Comète France,
qui regroupe des centres de chaque

région et assure un appui financier
et technique pour réaliser le main-
tien dans l'emploi ou le retour à
l'emploi.

Par anticipation ont été embauchés
des professionnels, notamment
une chargée d'insertion et une
ergonome. Le CRF dispose ainsi
d'une équipe complète : médecin
spécialiste, responsable du service,
chargée d'insertion, ergonome,
assistante sociale... et de toutes les
autres compétences susceptibles
d'être mobilisées par le projet pro-
fessionnel. Cette équipe s'est mise
au travail, elle réalise des bilans et
des projets individuels ; elle a tissé
des liens et commencé à constituer
son réseau.

Enfin, le CRF a concrétisé sa politique
« zéro papier » par l'informatisation
complète du dossier patient. Il n'y a
donc plus de création d'archives mé-
dicales papier. Du reste les archives
générales les plus anciennes ont été
remises au service départemental et
les archives médicales qu'il n'était
plus nécessaire de conserver ont été
détruites.

NOUVEAUTÉ ET QUOTIDIEN

Le CRF a également accueilli le ser-
vice informatique de la Fondation
Arc en Ciel. Le premier objectif est
de sécuriser les infrastructures et
les données, surtout le dossier du
patient. Par la suite seront à gérer
les nombreux projets : dossier du
résident dans les établissements
médico-sociaux, dossier médical
personnel (DMP).

Le respect des normes très contrai-
gnantes du corpus « hôpital numé-
rique » sera une condition de la réus-
site de nos prochaines certifications.

Les activités nouvelles ou remar-
quables ne doivent pas éclipser le
quotidien. Le CRF est une organi-
sation complexe où chaque salarié,
chaque service a son importance. La
cuisine, le ménage, l'accueil autant
que les soignantes, les rééducateurs,
les paramédicaux, les comptables ou
agents d'entretien. Le système ne
fonctionne que si tous les rouages
sont en place et coordonnés pour
fonctionner les uns avec les autres.

L'enquête dite de mobilisation
réalisée en cours d'année a permis
de constater que l'implication du
personnel se situe à un niveau
élevé. L'enquête de sortie, qui est
désormais réalisée en lien avec
d'autres établissements adhérents
au REQUA, confirme que la qualité
perçue par les usagers se maintient à
un excellent niveau. Les patients font
régulièrement l'éloge des qualités
humaines du personnel.

Emplois **AVENIR**

Les emplois d'avenir sont en place depuis le 1^{er} novembre 2012. L'objectif du Gouvernement est de créer 150 000 emplois d'avenir dans le public d'ici l'année 2014, dont 100 000 en 2013.

Ce dispositif concerne les jeunes peu qualifiés, sans emploi et âgés de 16 à

25 ans, ainsi que les personnes handicapées de moins de 30 ans, sans emploi au moment de la signature du contrat. Sont visés par ce programme, les 120 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme, et pour lesquels le taux de chômage est supérieur à 40 %.

Pour candidater à un emploi avenir, il ne faut détenir aucun diplôme de formation initiale. Seul un diplôme du niveau CAP-BEP est admis. Aussi il faut totaliser six mois de recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois. Ces emplois d'avenir concernent principalement les employeurs du secteur

non marchand. Les secteurs d'activité concernés sont fixés par arrêté du Préfet de Région. Les employeurs doivent entre autres conditions proposer au jeune employé une perspective de qualification et d'insertion professionnelle durable.

Le montant de l'aide de l'Etat pour ces emplois est de 75 % du taux horaire brut du SMIC. La durée maximale de l'aide, fixée par la loi, est de 36 mois.

Deux mois avant l'échéance de l'emploi avenir un bilan de parcours est établi afin de vérifier si le titulaire du contrat a bénéficié d'actions de formation. Une attestation professionnelle est délivrée afin de faire valoir les savoir-faire auprès d'autres employeurs.

La Commune d'Héricourt a décidé de recruter six jeunes dans le cadre des contrats avenir. Une convention a été signée jeudi 17 janvier entre la Ville de Héricourt, la Mission Locale et l'Etat.

Les jeunes recrutés seront répartis dans les services de la Commune. Trois seront affectés au service environnement, un au service bâtiment, un dans l'animation au centre Signoret et le sixième pour assurer l'accueil et le suivi de la Halle de Cavalerie et de la Maison des Associations.



CCAS : activités sportives pour les Séniors

A l'initiative de Sylvie Canti, conseillère déléguée aux Seniors, le CCAS, en partenariat avec le service des Sports de la Ville, offre aux personnes âgées de la Cité qui le souhaitent, la possibilité de pratiquer une activité sportive.

La pratique régulière d'un sport permet de conserver, pour tout un chacun, ses capacités physiques.

Pour renforcer l'endurance, la tonicité et la souplesse, trois ateliers composés de quinze personnes chacun, ont été créés : un atelier aquagym, un atelier promenade et un atelier équilibre. Après une période d'essai, les personnes intéressées et motivées par ses pratiques se sont dirigées selon leurs préférences et leurs prédispositions. A noter que toutes ces activités sont gratuites.

Les différents programmes d'activités physiques proposés et animés par les éducateurs sportifs du Service des Sports de la Ville, sont bénéfiques pour le corps mais aussi pour l'esprit car ils contribuent à lutter contre la

solitude et l'isolement progressif des personnes. Par ailleurs ils favorisent grandement le maintien à domicile des personnes qui ont fait le choix de s'exercer.



Repas des Séniors

La Halle de Cavalerie recevait pour la première fois le Repas des Séniors organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Les convives, qui découvraient les lieux, ont été ravis par la qualité et le confort de ce nouvel espace.

Sept cents personnes ont participé à cette manifestation animée par l'orchestre « les joyeux Boqueneuillots ».



Maintien à domicile, signature d'une convention avec Présence Verte

Le Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention de partenariat avec Présence Verte pour permettre et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Présence Verte a été créée par la Mutualité Sociale Agricole en collaboration avec Groupama et les Aînés Ruraux.

Le service de téléassistance, Présence Verte, est un réseau national d'associations locales qui compte actuellement 100 000 abonnés répartis sur l'ensemble du territoire français. Présence Verte agit pour rendre simple et accessible le main-

tien à domicile en toute sécurité grâce à l'installation d'un médaillon d'appel qui offre la possibilité aux usagers de demander assistance en cas d'urgence à n'importe quel instant.

Composée de professionnels de l'écoute, de l'assistance et du conseil social, cette organisation apporte des réponses concrètes aux personnes qui sont abonnées ainsi qu'à leur entourage. L'efficacité du service est due à l'emploi de technologies de pointe fiables et simples d'utilisation.

La convention signée s'inscrit dans la politique de la Municipalité en soutien des personnes devenues physiquement vulnérables avec des moyens financiers modestes.

Ainsi, la ville prend en charge pour moitié les frais de dossier inhérents à l'installation du dispositif chez une personne non assujettie à l'impôt sur le revenu.

La convention est en application depuis le 1^{er} janvier 2013. Le tarif est arrêté sur une base mensuelle de 29,90€ TTC. Il comprend la location du transmetteur, l'abonnement au service et la maintenance.



Renseignements : CCAS
45 rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 36 67 70

Budget 2013

Déclaration orientation budgétaire du Député-maire Jean-Michel Villaumé

Budget de transition pour la dernière année avant le renouvellement du mandat municipal, les prévisions 2013, tout en affichant un dynamisme constant pour la Ville d'Héricourt, ne sauraient porter toutefois des ambitions à la hauteur des investissements réalisés l'an passé.

Notre autofinancement net, amputé de la nouvelle annuité consécutive aux 2 millions d'euros d'emprunt contractés en 2012, dont 500 000€ versés en 2013, réduit les marges de manœuvre et nous oblige à revenir à des niveaux de budget beaucoup plus modestes.

Il est en effet essentiel d'être vigilants au niveau de la gestion de la dette car si nous avons pu profiter jusqu'à présent de taux variables indexés sur l'Euribor très avantageux, nous n'avons plus accès à ces produits bancaires. Les taux qui sont désormais proposés aux collectivités sont particulièrement dégradés par rapport à ce que l'on a pu connaître par le passé.

Une partie non négligeable du budget investissement 2013 sera consacrée à l'achèvement des programmes engagés l'an dernier, sachant que ces restes à réaliser se situent à environ 1 500 000€, entièrement couverts néanmoins par le solde des recettes restant à réaliser.

C'est un constat intéressant puisque nous n'aurons pas à dégager de financement spécifique en 2013 pour faire face à des engagements de travaux de l'année précédente.

Les investissements nouveaux susceptibles d'être menés au cours de l'exercice devront, dans la mesure du possible, être autofinancés afin de limiter le recours à l'emprunt au-delà des 500 000€ qui ont d'ores et déjà été contractés en 2012 mais encaissés en 2013.

Notre structure de dette, tout en se situant dans la moyenne basse avec 11.45 % de taux d'endettement, pourrait en effet très vite se dégrader d'autant que le tableau d'extinction de l'encours ne fait apparaître une baisse significative de celui-ci qu'à compter de 2015.

Chacun sait que les budgets

des collectivités locales puisent leurs ressources, au-delà de la fiscalité directe, dans les dotations que l'Etat veut bien leur accorder. Face à une croissance nationale quasi nulle, au nécessaire besoin de désendettement de l'Etat, ce dernier a clairement affiché sa volonté de faire contribuer les collectivités au redressement des comptes publics. Il est de ce fait fort probable que notre Dotation Globale de Fonctionnement vienne à diminuer.

Néanmoins, cette baisse possible devrait être largement compensée par un ajustement non négligeable de la Dotation de Solidarité Urbaine pour les communes les plus défavorisées dont Héricourt fait partie.

En outre, le nouveau Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal qui a pris naissance en 2012 et qui a généré 30 000€ de recettes à la Ville devrait être au minimum doublé.

Nous ne serons pas fixés sur l'ensemble de ces dotations avant la mi-mars. Nous pouvons toutefois espérer que globalement l'aide de l'Etat se maintiendra à son niveau 2012, a minima.

La section de fonctionnement du Budget, au niveau des charges de structure, devra absorber les coûts supplémentaires générés par les nouveaux bâtiments mis en service. Il y a là une inconnue, même si le poste énergétique, au regard du soin apporté à l'isolation thermique, devrait être contenu.

Pour ce qui concerne les frais de personnel, la masse salariale se contentera des augmentations liées au déroulement de carrière des agents, sachant que les seuls recrutements concerneront les 6 emplois d'avenir qui impacteront l'exercice sur 6 mois pour une dépense supplémentaire de 20 000 €, déduction faite des aides de l'Etat.

Au chapitre des subventions aux associations, un coup de pouce de 2 500 € viendra soutenir les clubs sportifs affiliés à l'OMS, ceci sur la seule base du critère des licenciés héricourtois. Les crédits seront reconduits à même hauteur pour les autres associations.

L'aménagement des rythmes scolaires, dans l'hypothèse où il deviendrait effectif à la rentrée prochaine, générera forcément des frais de personnel et de transport supplémentaires, qui seront compensés par la dotation spécifique de l'Etat que nous partagerons avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, cette dernière assurant les charges du périscolaire.

La section de fonctionnement ne devrait pas enregistrer d'autre hausse sachant que la maîtrise des coûts continuera de s'imposer à tous.

La section d'investissement reprendra forcément les restes à réaliser sur nos grands équipements, notamment le dojo.

L'essentiel des programmes nouveaux résidera dans la création et le réaménagement d'espaces publics :

- parking de l'Ecole de Musique et de la Maison des Associations
- espaces du Musée Minal et du Château
- place Elsa Triolet
- city stade à Bussurel
- rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
- route de Verlans à Byans.

Le programme traditionnel de voirie se maintiendra dans les niveaux constatés les années antérieures.

Le sport ne sera pas en reste avec la reconstruction des deux courts de tennis de plein air, et nous poursuivrons notre politique de rénovation du patrimoine bâti, qu'il soit destiné à

l'enseignement ou à d'autres fonctions.

Je proposerai à l'Assemblée de faire entrer le numérique dans les écoles élémentaires. L'idée étant de doter, peut-être en plusieurs tranches, l'ensemble des établissements de tableaux numériques ou de vidéo projecteurs interactifs selon le choix qui aura été défini en partenariat avec les services de l'Education Nationale et les enseignants.

Je m'abstiendrai, concernant le budget d'investissement, d'annoncer des montants budgétaires car leur niveau dépendra de l'autofinancement que la section de fonctionnement dégagera.

Je n'envisage pas pour ma part d'avoir recours à une hausse de la pression fiscale quand bien même les dotations viendraient à baisser.

Le cas échéant, nous adapterons le « curseur » en réduisant nos ambitions sur les programmes d'investissement dont certains pourront être différés partiellement l'an prochain si besoin était.

Quant aux Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, ils ne comprendront pas de programmes de travaux significatifs cette année.

Nous allons en effet établir un schéma directeur de la ressource en eau qui devra permettre aux élus de guider leurs choix et de bien appréhender les enjeux dans ce domaine.

En ce qui concerne l'assainissement, un diagnostic sera lancé par rapport aux eaux claires parasites qui se trouvent encore en quantité trop importante dans notre réseau.

Expression politique

■ élus socialistes et républicains

Les menaces de fermeture qui planaient sur 5 classes dans le Pays d' HERICOURT sont derrière nous.

Aucune fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2013 et même une ouverture à l' Ecole GRANDJEAN.

Le Gouvernement et le Ministre de l' Education ont fait le choix de donner plus de moyens à l'école et à l'éducation c'est une réalité nouvelle qui tranche avec la période précédente de 10 ans, où le « haro » sur les enseignants et l'école a généré de vraies difficultés. Les français ont voulu stopper ce mouvement néfaste qui pénalisait fortement tous les élèves et en particulier ceux les plus en difficultés.

La refonte de l'école est positive :
- création de 60000 postes dont 54000 pour

les écoles maternelles et primaires,
- ouverture en septembre 2013 des écoles supérieures du professorat en faveur de la formation des enseignants,
- relance de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans,
- refonte des rythmes scolaires pour un nouvel équilibre favorable à l'intérêt des enfants...

Toujours dans le domaine scolaire, le Conseil Général lancera à l'automne les travaux de réhabilitation énergétiques et thermiques du collège Pierre et Marie Curie à HERICOURT (travaux prévus en 2013 et 2014) pour un montant de 3 millions d'euros. Ces travaux concernent également la réhabilitation complète de la demi-pension et des salles de sciences.

Face à la montée du chômage, le gouvernement donne la priorité à l'emploi des jeunes :

- mise en œuvre de 150000 contrats Avenir ; 500000 contrats Génération avec des aides au secteur privé en contrepartie du maintien de l'emploi des salariés âgés de plus de 57 ans.

D'ores et déjà la ville d' HERICOURT crée 6 emplois Avenir, la C.C.P.H. 4 emplois d'avenir, les communes du pays d' HERICOURT s'engagent également dans le dispositif. L' Aire Urbaine est également retenue depuis quelques jours pour la mise en place d'une plate-forme de développement (formation et entreprises). Ce dispositif permettra de soutenir les projets industriels et de services, donc l'emploi.

Le lancement des travaux de l'hôpital médian et le réaménagement de l'échangeur de SEVENANS nous concernent directement ; ils renforcent encore l'attractivité de notre ville et du Pays d' HERICOURT. Les élus (parlementaires, conseillers généraux) se mobilisent également pour l'achèvement de la liaison à 2 fois 2 voies à partir de BRE-VILLIERS jusqu'à l'échangeur de SEVENANS.

En ce début d'année, la Ville d' HERICOURT a ouvert deux équipements majeurs : la Halle de Cavalerie, la plus belle salle polyvalente du département.

- l' Ecole de Musique et la Maison des Associations : la réhabilitation d'un bâtiment militaire monumental exemplaire pour sa qualité et à un coût très maîtrisé (plus de 62 % de subvention).

■ Le Groupe communiste

Nous venons tout récemment d'inaugurer la nouvelle école de musique et la maison des associations. Après la réfection du gymnase Cerdan, l'inauguration de la halle de cavalerie, de la réfection prochaine des cours de tennis et de la construction de la nouvelle salle des arts martiaux, la ville d'Héricourt, notre ville poursuit sa mue et amplifie son développement.

Ces projets qui se sont concrétisés ou en cours de l'être sont les témoins d'une ville en mouvement, forte d'un tissu associatif très vivant et très impliqué dans la vie de la cité.

La majorité municipale, toutes sensibilités confondues a eu raison de mener à bien ces projets.

Cependant, notre rôle d'élus doit aller au-delà. De nombreux ménages vivent de très grandes difficultés. Les fins de mois sont très difficiles pour les chômeurs mais aussi pour ceux qui travaillent. Retraités, jeunes,

familles avec enfants, tous sont touchés par la crise qui dure et s'amplifie. La situation de PSA à Sochaux est très préoccupante. Pourtant, ce n'est pas l'envie qui manque, à de nombreux héricourtois, de changer leur vieille voiture mais ils n'ont tout simplement plus les moyens financiers de le faire. Cette crise est d'abord une crise du système libéral mais qui ne touche pas tout le monde ! Le nombre de milliardaires continue d'augmenter dans notre pays et le marché des produits de luxe se porte à merveille. Le fossé entre une minorité de plus en plus riche et la majorité de notre pays se creuse encore

Ce qui nous semble nécessaire pour sortir de cette crise, ce n'est pas l'austérité qui nous est proposée mais une relance de l'activité par l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat. Il est impératif aussi de créer dans notre pays et en Europe, un rapport de force favorable aux travailleurs

tout en s'opposant au diktat des marchés et du Medef.

Défendre et développer les services publics, qui sont à la fois un formidable outil de développement et aussi de solidarité est aussi une nécessité absolue.

S'il est un service public qui nous concerne tous et nous inquiète tout particulièrement, même s'il n'est pas sur notre territoire, c'est la situation de l'hôpital Belfort-Montbéliard. Vous le savez comme nous, pour y avoir été hospitalisé ou pour y avoir accompagné un de vos proches, la situation de l'hôpital se dégrade de manière dangereuse. Les syndicats des personnels hospitaliers, les médecins se mobilisent mais rien ne change bien au contraire. Les moyens financiers alloués à notre hôpital continuent de baisser (2.5 millions d'euros de recettes en moins, annoncées pour 2013). En même temps, le nombre d'hospitalisations continue d'augmenter mais le

nombre de lits baisse et les suppressions de postes se poursuivent. Ceci est tout à fait inacceptable !!!!!!!!!!!

Les personnels sont à bout et les risques d'accidents pour les patients augmentent dangereusement. C'est la raison pour laquelle sur ce dossier-là, aussi, les élus communistes et du Front de Gauche appellent à la mobilisation. Comme pour le maintien du commissariat à Héricourt, nous devons nous rassembler. Cette mobilisation, pour être efficace, devra se faire à l'échelle de l'aire urbaine. Prochainement, une pétition pour la défense de notre hôpital public Belfort-Montbéliard sera proposée à l'ensemble des habitants de l'aire urbaine. Nous vous appelons d'ores et déjà à la signer massivement. Le groupe des élus communistes et du Front de Gauche.

■ Les Verts

Le gaz de schiste

Un jour on suivra l'écoulement du temps au moyen de l'évolution des positions du ministre du redressement productif A. Montebourg sur le gaz de schiste : Il était contre il n'y a pas deux ans, il est franchement pour aujourd'hui, et, vraisemblablement, il sera bientôt mineur. Du moins si les prises de bec, avec les ultralibéraux du pneumatique américain lui en laissent le temps.

A l'origine de ces positions fuyantes comme le sable sous l'onde de choc, non pas des progrès techniques de nature à sécuriser la mise en exploitation, mais la perspective d'un gisement de croissance. Croissance, le maître mot est lâché ! Voilà le nouveau dieu qui dévore ses enfants et devant lequel tout doit être sacrifié à commencer par la dignité humaine.

Un quarteron d'économistes largement inféodés à l'UMP a-t-il laissé entendre qu'il n'y aurait pas de salut hors du gaz de schiste ! Et voilà le ministre A. Montebourg qui vacille sur ses convictions, sa résolution se craquèle, sa foi est comme polluée.

Peu importe donc que l'extraction du gaz de schiste implique des quantités colossales d'eau souillées (15 000 m³ soit 10 à 15 millions de litres d'eau, sachant que chaque forage de puits inclut une moyenne de 10 forages) et dilapidées, peu importe qu'il faille dissocier le < bon gaz > du dioxyde de carbone, gaz à effet de serre s'il en est qu'on relâche dans l'atmosphère, peu importe qu'il faille d'innombrables produits chimiques dont certains sont cancérigènes pour bien extraire, peu importe enfin qu'à force de fracturer des roches on soit en

grand danger de déstabiliser sismiquement le sol, tout doit s'écrouler pour faire place à la croissance.

Il faut croire. Et tout est bon pour parvenir à cette béatification.

On ne peut plus décemment piller l'Afrique ou l'Asie, il faut chercher loin les ouvriers qu'on assujettit aux chaînes de montages, mais tout n'est pas perdu, il reste la nature à ruiner pour notre plus grand profit. Et puis pourquoi se méfier de l'effet de serre, quand on n'est pas un aigle ?

Localement : Pas de gaz de schiste à Héricourt... Mais des investissements structurants inscrits dans le programme municipal par les trois composantes de la majorité de gauche (PS, PC, Verts) sont terminés pour certains (Maison des Associations, Halle de Cavalerie) qui sont des structures culturelles

importantes et ambitieuses pour la ville d'Héricourt, et ses habitants. La rénovation de la halle Cerdan, et le Dojo aux normes environnementales BBC (bâtiment basse consommation) qui sera bientôt terminé.

Autre structure Régionale cette fois tout aussi importante pour notre ville <la Maison des Energies >. Qui devrait être inaugurée si les intempéries ne perdurent pas au mois d'octobre 2013.

Seul bémol pour les élus Verts ce sont les pistes cyclables, il faut que les cyclistes soient complémentaires et acceptés des automobilistes et qu'ils puissent circuler en toute sécurité dans notre ville d'Héricourt.

EELV

■ Opposition municipale

Albert EINSTEIN disait « On ne peut pas résoudre un problème avec ceux qui l'ont créé ». Lorsque les problèmes s'accroissent, cela veut dire qu'il est temps de renouveler l'équipe dirigeante. Les problèmes de la France proviennent pour la plupart de décideurs issus de l'ENA, dont les élèves apprennent à faire des discours sur des sujets qui leur sont totalement étrangers, en maniant habilement la « langue de bois ». 'Spécialistes en tout', ils ne sont compétents en rien. C'est ainsi que les anciens de l'ENA qui gouvernent la République ont organisé le désert médical français : Ils ont d'abord instauré le « numerus clausus » à l'entrée des écoles de médecine, limitant le nombre d'étudiants ; ils pensaient que vous alliez renoncer à vous soigner, faute de médecins ! Puis, ils ont désindexé le

prix de la consultation, toujours pour faire des économies sur le dos des médecins. Le résultat de cette politique comptable ? Nos rares jeunes médecins sont obligés de compenser la maigreur du tarif conventionné, en s'installant partout où les patients peuvent payer des dépassements d'honoraires conséquents : à Paris et sur la Côte d'Azur. Ailleurs, c'est le désert médical. Six ophtalmologues de l'Aire Urbaine ont pris leur retraite sans trouver de remplaçant ; résultat : il faut en moyenne deux ans pour un rendez-vous ! Plus les anciens de l'ENA agissent, plus ils créent de problèmes, sans jamais apporter de solution, car ils en sont incapables, n'étant pas « du métier ». Le nouveau gouvernement est farci de ces nuisibles, et il ne faut pas s'étonner si les problèmes surgissent de partout, au grand

mécontentement du peuple.

La vérité, c'est qu'à chaque fois qu'ils rédigent un texte de loi, ils pensent avoir réglé un problème. Du moins s'efforcent-ils de le faire croire. Mais c'est oublier que les Français ont un cerveau, et réagissent en sens contraire pour se défendre. Et comme ils sont plus nombreux, la réaction des Français est plus forte que l'action du gouvernement et le problème s'aggrave. Plutôt que de laisser les gens du métier s'organiser en corporations comme au temps de nos bons Rois, les gouvernants en viennent à multiplier les mesures contraignantes, et c'est ainsi que la République, démocratique au départ, devient totalitaire : Paris décide de tout, selon une politique de plus en plus idéologique et désincarnée, car ces Messieurs de l'ENA ignorent la réalité, qu'ils

ne découvrent qu'à la lecture de rapports systématiquement enterrés quand la vérité leur déplaît.

L'idéologie républicaine, dite des « Lumières », est en fait celle des sociétés secrètes à l'origine de la Terreur Révolutionnaire et de la mondialisation qui, après les produits de basse qualité importés à bas prix, nous conduit au chômage de masse et bientôt à la pauvreté générale. La preuve ? Les mots « Liberté – Egalité – Fraternité » inscrits au fronton de nos mairies constituent la devise du Grand Orient de France depuis le milieu du XVII^{ème} Siècle ! Cent quarante ans avant la République, congénitalement utopique ! Il faudra bien en sortir, ou périr.

Culture et Loisirs

Fort du Mont Vaudois

Programme de restauration

Une huitième tranche de travaux a été programmée au Fort du Mont Vaudois pour un montant de 33 000€. Les travaux envisagés consistent en la rénovation des façades de la première et de la deuxième travée de la Cour d'honneur afin d'en sécuriser les abords.

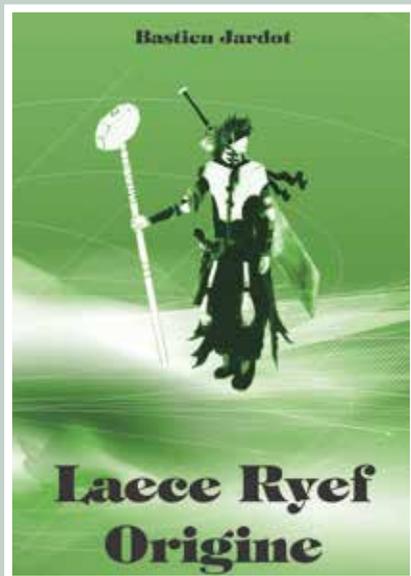
Le financement de ce futur chantier est en cours de montage. L'Etat, la Région Franche-Comté et le Département de Haute-Saône ont été sollicités. Néanmoins la Ville s'est engagée à autofinancer cette tranche de travaux pour le cas où les subventions ne seraient pas accordées ou pour le moins s'avèreraient inférieures aux montants espérés.

Depuis 1999, date d'acquisition du Fort par la Commune, 300 000€ ont été investis dans sa réfection. Des rénovations qui ont été financées conjointement par la Région, le Département et la Communauté de Communes du Pays de Héricourt et la Ville de Héricourt.

L'année dernière plus de 3 000 personnes ont visité les lieux et l'afflux toujours plus important des visiteurs sur le site conduit par mesure de prévention à rénover les lieux afin d'offrir à toutes et à tous les meilleures conditions de sécurité.



Un jeune auteur héricourtois : Bastien Jardot



Bastien Jardot a dix-sept ans ; élève au Lycée Louis Aragon en classe de terminale S, il est passionné de littérature et affectionne plus particulièrement le genre science fiction.

Malgré son âge, Bastien écrit depuis très longtemps, il a créé avec la trilogie « Laece Ryef Origine » un univers futuriste qui lui est propre. A ce jour il a achevé le deuxième volume « Légende » et est en passe de terminer le troisième « Décadence ».

2996, un jeune garçon, Laece Ryef, doté d'étranges pouvoirs et survivant d'un génocide perpétré par des terriens, décide de venger sa famille décimée...

Carnaval Vénitien

L'association « Pluie Vénitienne » récemment créée, organise désormais le carnaval vénitien qui jusqu'alors était du ressort de l'association Tip Top Forme.

La prochaine édition du Carnaval Vénitien se déroulera les 20 et 21 avril. Les membres de l'association ont élaboré un programme riche et varié à l'attention de toutes et de tous.

Le défilé des costumés aura lieu dans les rues d'Héricourt, à la Tour du Château et au Parc de la Roseraie.

Des œuvres seront exposées en différents lieux publics par les artistes de l'association Héricourt Montmartre.

De nombreuses animations viendront égayer cette manifestation et notamment des spectacles de nuit le samedi 20 avril à la Halle de Cavalerie...



Exposition Georges Mathieu et Christian Mermet

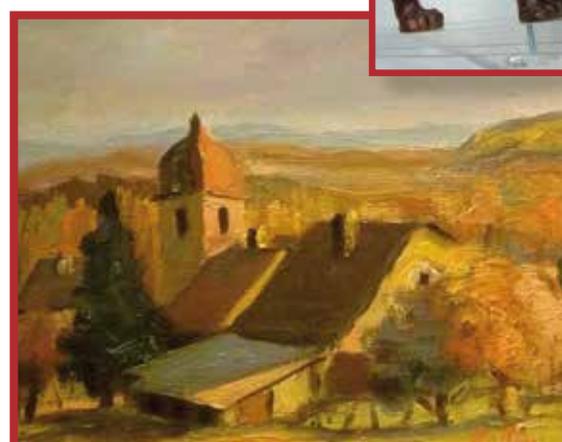
Georges Mathieu est né en 1939 à Valentigney dans le Doubs. Ses premiers tableaux, peints à l'âge de quinze ans dans les environs de sa ville natale, montrent déjà son amour pour la nature et les paysages comtois.

Georges Mathieu est un paysagiste figuratif qui capte la réalité telle qu'elle s'offre à l'œil du peintre.

Son pinceau immortalise l'immatériel, l'indicible beauté des paysages propices à la contemplation, soleil radieux des jours d'été, teintes flamboyantes de l'automne ou lumière insaisissable de l'hiver, sa saison de prédilection.

Christian Mermet est un sculpteur domicilié à Delle. Matérialiser le vide par la formation de volumes, c'est tout l'art de ses sculptures aux formes épurées, sensuelles, où l'expression de sa sensibilité laisse quelquefois filtrer une œuvre pleine d'humour. **Horaires d'ouverture** : du lundi au dimanche de 14h à 19h.

Vous pourrez découvrir l'univers de ces deux artistes dans une exposition qui se tiendra au musée Minal du samedi 6 au dimanche 14 avril 2013.



ECOLE de musique



Enseignement et activités

L'Ecole de Musique a été créée en 1950 à l'initiative de Jean Robein. Petite structure associative, elle avait pour principal objectif la formation de musiciens pour l'Harmonie Municipale de Musique.

- En 1988, elle change de statut pour devenir l'Ecole Municipale de Musique.
- Depuis lors, l'activité en son sein n'a cessé de se développer; aujourd'hui l'Ecole de Musique d'Héricourt dispense un enseignement riche et varié, musiques classiques, contemporaines, traditionnelles, anciennes, jazz...
- Elle permet aux personnes qui la fréquentent d'accéder à la musique sous toutes ses formes: musique de chambre, chorale, orchestres d'élèves, orchestre d'harmonie...
- L'enseignement du solfège, de la pratique instrumentale et collective occupe une place prédominante dans l'activité de l'école. Pour autant ne sont pas oubliés la sensibilisation à la musique en milieu scolaire, l'animation de la vie culturelle du Pays de Héricourt et l'encadrement des musiciens amateurs.

- Actuellement l'Ecole de Musique accueille 320 élèves âgés de 4 à 80 ans. L'équipe enseignante, administrative et technique de l'Ecole compte 26 personnes :

- 1 directeur,
- 21 professeurs,
- 2 agents administratifs dont l'un est spécialisé dans la réparation des instruments,
- 2 agents d'entretien.

Tous les professeurs sont titulaires de diplômes nationaux requis par le Ministère de la Culture pour exercer leurs fonctions : Certificat d'Aptitude, Diplôme d'Etat ou Médaille d'Or de conservatoire.

Plusieurs disciplines sont enseignées :

- éveil musical pour les 4 et 5 ans,
- éveil musical pour les enfants en grande section maternelle et CP,
- solfège à partir de 7 ans.

L'Ecole de Musique d'Héricourt propose plusieurs formations instrumentales :

- Flûte traversière, Hautbois, Basson, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor d'Harmonie, Trombone, Tuba, Percussions, Guitare, Piano, Orgue, Contrebasse à Cordes.

Les élèves assistent à un cours dont la durée est comprise entre une demi-

heure et une heure suivant le niveau.

L'apprentissage de la musique a pour principal objectif la pratique collective. Après une période de formation musicale et instrumentale découle naturellement une période de formation à la pratique collective. L'élève acquiert au sein d'un orchestre, d'un ensemble de musique de chambre ou d'une chorale, une expérience déterminante dans la construction de son profil musical. Cette année, 70 élèves se répartissent au sein d'une dizaine d'ensembles différents

Les différents orchestres ou ensembles de musique de chambre sont organisés par « paliers » progressifs afin d'amener les élèves à acquérir les compétences techniques et musicales nécessaires pour jouer dans l'orchestre d'harmonie.

Ainsi s'achève en apothéose les années d'efforts consacrées par les élèves au fil des ans pour maîtriser l'art de la Musique

L'orchestre d'harmonie permet aux élèves de se produire au sein d'un grand orchestre, sur des vraies scènes de concerts, à Héricourt mais aussi dans d'autres villes ou d'autres pays, avec un répertoire adapté à la taille de l'orchestre.

Agenda musical d'avril à juin 2013

• **6 avril 2013** - salle des fêtes
Musique Klezmer

Un clarinettiste fougueux et ses amis, l'un spécialiste des musiques des pays de l'Est au violon, l'autre du « manouche » à la guitare et le dernier, au rythme très sûr, à la contrebasse.

Instrumentistes : Jean-Jacques Taïb à la clarinette, Charles Dubrez au violon, Aurélien Bouly à la guitare et Patrick Vassort à la contrebasse.

• **Dimanche 7 avril** - 16h00
salle Jean Robein
Concert de l'ensemble de cuivres et de l'orchestre d'harmonie junior

• **Samedi 11 mai** - 20h00
salle Jean Robein
Concert autour de Claude DEBUSSY

• **Samedi 25 mai** - 14h30
Ecole de Musique
Les élèves et le professeur de la classe d'orgue proposeront une audition sur le thème « **Plaisir d'orgue** ».

• **Samedi 25 mai** - 20h30
Halle de Cavalerie
Concert de printemps de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt.

• **Samedi 1^{er} juin** - 17h30
salle Jean Robein
Audition de la classe de flûte

• **Samedi 8 juin** - 15h30
salle Jean Robein
Audition de la classe de guitare

• **Vendredi 7 juin et samedi 8 juin** - 20h - salle des Fêtes

Grande soirée comédie musicale en deux parties : « **Les Bulles à Boris** », et « **Dancing Palace** »

Réservation obligatoire
Tarif : 5,50€

• **Samedi 15 juin** - 18h30
devant la tour du château
Concert champêtre de l'Orchestre d'Harmonie en ouverture de la Fête de la Musique.

• **Vendredi 21 juin** - 18h00
salle Jean Robein
Auditions des orchestres d'élèves dans le cadre de la Fête de la Musique.



Centre Signoret

AJC – Rénovation du Patrimoine Héricourtois



Durant les vacances d'hiver dix jeunes adolescents de Héricourt ont participé à une Action Jeunesse Citoyenne.

Encadrés par des éducateurs du Centre Signoret ils ont travaillé à la rénovation

de bancs publics et de tables de brasserie. Comme traditionnellement ils ont préparé le repas de midi qu'ils ont partagé ensemble dans les locaux du club de spéléo.

Vacances d'hiver au Centre de Loisirs

Les enfants et les adolescents de Héricourt et de son Pays ont pu profiter de leurs vacances d'hiver en venant passer quelques agréables moments au Centre Socioculturel Simone Signoret.

Comme de coutume, un programme d'activités riche et très varié leur a été proposé, chacune et chacun a pu se détendre selon ses goûts et ses aspirations : ski à la Bresse, luge au Ballon d'Alsace, karting, water-sports, activités sportives à la Halle Cerdan, patinoire...

Durant ces vacances d'hiver le Centre Simone Signoret a organisé et proposé un séjour aux Rousses du 18 au 22 février au « », onze adolescents se sont inscrits et ont profité de ces journées pour s'adonner à différents sports d'hiver, ski alpin, raquette, snowboard...



Programme des animations des Vacances de Printemps



Du 15 avril au 19 avril :

- Lundi 15 avril - 8h à 20h - Europa Park Tarif 16,90€.
- Mardi 16 avril - 9h à 18h - Ecomusée/ Accrobranche / Epinal - Tarif 16,90€.
- Mercredi 17 avril - 14h à 17h - Escalade Tour du Château - Tarif 3,25€.
- Jeudi 18 avril - Visite confiserie/ Fantastique / La Bresse - Tarif 16,90€.
- Vendredi 19 avril - Roller Club d'Héricourt - Tarif 3,25€.

Du 22 avril au 26 avril :

- Lundi 22 avril - 9h30 à 17h - Visite du Lion à Belfort/ Acro-Bull/ Lepuix Gy - Tarif 16,90€.
- Mardi 23 avril - 11h à 21h - Parc Aquatique Baderparadies / Allemagne - Tarif 16,90€
- Mercredi 24 avril - 10h30 à 17h - Pilotage Karting / Bessoncourt - Tarif 16,90€
- Jeudi 25 avril - 10h à 17h - Fort du Mont-Vaudois VTT - Tarif 6,50€

- Vendredi 26 avril - 10h à 17h - Aréna Players/ Crêpes party Centre Signoret - Tarif 3,25€

ACTION JEUNESSE CITOYENNE

Les 16 - 17 ans travailleront à la réalisation d'une fresque sur un transformateur électrique ERDF et sur un poste de relevage VEOLIA.

Une réunion d'information sera organisée mercredi 10 avril à 18h au Centre Simone Signoret

SEJOUR EN ARDECHE

Un séjour pour onze adolescents en Ardèche sera organisé du 22 au 26 avril. Le lieu d'hébergement sera « Les Mazets ». Les participants descendront l'Ardèche en Canoë et visiteront les lieux.

Une réunion d'information sera organisée vendredi 12 avril à 18h au Centre Simone Signoret.



Vie économique/CCP

Alios Ingénierie

La zone d'activité des Guinnottes poursuit son développement avec l'implantation de nouvelles entreprises. Alios Ingénierie s'est installée très récemment.

Créée en 1995 cette société est spécialisée dans l'étude des sols et des sous-sols. Après avoir mesuré les caractéristiques mécaniques d'un sol, ALIOS est en capacité de délivrer des préconisations pour optimiser la conception de fondations les mieux adaptées à un projet donné : maisons individuelles, commerces, routes

viaducs, stations d'épuration, systèmes d'assainissement...

La réalisation d'une étude de sols est devenue indispensable lorsqu'elle n'est pas obligatoire selon les cas ; en effet elle permet d'identifier les conditions de stabilité des ouvrages et d'en assurer leur pérennité.

L'agence installée à Héricourt par Alios Ingénierie a été construite dans des locaux spacieux, ergonomiques et respectueux de l'environnement car moins énergivores.

Renseignement : ALIOS Ingénierie

ZAC des Guinnottes. 12, rue des Guinnottes. 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 46 20 85 – Fax 03 84 46 34 92 - Courriel : est@alios.fr



Leclerc Drive



Inscription / renseignement : www.leclerc.drive.fr

Leclerc Drive a ouvert ses portes au public le 8 janvier 2013. Implanté dans la zone d'activité des Guinnottes, il est idéalement positionné pour le chaland car à proximité immédiate de la bretelle d'accès de la voie rapide.

Ce nouvel établissement, d'une surface de 2 000 m², a requis un investissement de 1 300 000 €.

Leclerc Drive est un supermarché en ligne qui offre la possibilité aux clients d'effectuer leurs achats via internet. Pour ce faire, il leur suffit de se connecter au site www.leclerc.drive.fr et s'inscrire.

Inscrit, le client peut choisir parmi 7000 produits référencés, chaque marchandise est classée par catégorie, pour choisir il suffit de cliquer.

Leclerc Drive ne concerne que les produits de consommation courante : alimentation, produits frais, produits d'entretien...

Le paiement sécurisé se fait en ligne. La commande est disponible au choix dans un délai minimum de deux heures dans le créneau des horaires d'ouverture.

Pour recevoir ses achats, le client s'identifie auprès de l'une des cinq bornes installées devant le magasin et au moyen de sa carte Leclerc ou de son ticket d'achat préalablement imprimé par ses soins. Moins de trois minutes plus tard, ses courses sont déposées dans le coffre de sa voiture.



X' NOV



X.NOV (New Orthopedic Value) s'est installée dans la zone d'activités des Guinnottes II. L'emprise de l'entreprise est de 10 000 m² et le bâtiment qui regroupe les bureaux, les ateliers, le laboratoire et le stockage compte 100 m² de surface.

L'entreprise est spécialisée dans la conception de prothèses orthopédiques : hanches, genoux... Créée en 2003, l'entreprise est en croissance continue. Le personnel employé est hautement qualifié, spécialisé dans l'élaboration de matériels orthopédiques de haute qualité. Les produits développés par l'entreprise sont conçus en

partenariat avec des chirurgiens expérimentés.

Cette industrie requiert minutie et savoir-faire et les normes à respecter sont draconiennes, la précision est de l'ordre du 1/100^{ème}.

Les prothèses sont fabriquées en France, en Allemagne et en Suisse. Les matériaux employés sont l'inox, la céramique et le cobalt.

Implantée au cœur de l'Aire Urbaine à proximité de la voie rapide et à quelques minutes de la gare LGV Meroux-Moval, l'entreprise compte se développer et conquérir de nouveaux marchés. X'NOV est implantée en Belgique et vient de créer une filiale en Suisse à Porrentruy.

CABETE FACADES

ISOLATION EXTERIEURE
Enduits neuf et rénovation
Location d'échafaudage



Tél 03 84 29 42 80
90400 TREVANANS
WWW.CABETE.FR



Environnement

Affouage à Héricourt

Le chauffage au bois se développe dans notre pays de manière exponentielle, la flambée des prix du fioul, du gaz et de l'électricité explique en grande partie ce phénomène.

La ville d'Héricourt ne fait pas exception. Le nombre des affouagistes sur son territoire a considérablement augmenté, vingt en 2010, ils sont au nombre de quatre-vingt-trois en 2013.

La Commune d'Héricourt possède 584 hectares de forêts dont 170 hectares à Bussurel et 77 hectares à Byans.

Pour la saison de coupe 2012/2013, les lots ont été attribués pour la première fois par tirage au sort. A cet effet, la Commune a créé une commission composée de quatre élus, ceux-ci ont été chargés de définir et quadriller les lots de bois destinés aux affouagistes.

En moyenne, chaque affouagiste a reçu un lot de 12 stères, et chacun a dû acquitter une taxe forfaitaire de 7,50 € par stère.

A noter que le bois doit être coupé avant le 15 avril et débardé avant le 30 septembre.

Par ailleurs, la Commune d'Héricourt alloue gratuitement dix stères de bois aux personnes bénéficiaires des minima sociaux. Les personnes concernées doivent fournir, pour bénéficier de cet avantage, les pièces justificatives de leur non-imposition sur leur revenu et certifier sur l'honneur que le chauffage au bois est leur seul moyen de chauffer leur habitation.



Fleurissement de printemps

Les plantations de printemps se préparent en automne. Les narcisses qui ornent et décorent actuellement les espaces de la ville ont été plantés au mois de novembre 2012. Trente milles oignons ont été enfouis, à raison de cinquante par mètre carré. Différentes variétés ont été mises en terre afin d'obtenir un fleurissement échelonné sur plusieurs semaines.

Après la floraison, de nouveau bulbes seront produits naturellement et cela sans apport chimique et aucun arrosage manuel.

Marco Hulsebosch, planteur professionnel, est venu spécialement de Hollande avec son matériel pour effectuer ce travail. A son actif plusieurs parcs de renommée mondiale dont notamment celui de la Maison Blanche à Washington où il a planté des tulipes.



Sport nous



Assemblée générale de l'OMS

L'assemblée générale annuelle de l'Office Municipal des Sports s'est tenue à la Salle des Fêtes en présence du Député-maire, Jean-Michel Villaumé. Trente-deux associations sur trente-neuf adhérentes à l'OMS étaient présentes dans une salle presque archicomble.

Tout d'abord une assemblée extraordinaire a permis de modifier les statuts afin d'augmenter le nombre des membres du comité directeur et assurer l'intégration de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt avec un représentant élu.

Jacques Guilly, président de l'OMS, Gilles Lazar, adjoint aux Sports et Chantal Grisier, conseillère déléguée aux animations socioculturelles, ont présenté de concert le bilan financier et sportif de l'année 2012.

Le bilan financier de l'OMS laisse apparaître une organisation en très bonne santé et ses responsables ne demanderont pas encore cette année de subventions à la Commune.

Le Forum des Associations et la cérémonie des récompenses aux sportifs, manifestations organisées par l'OMS, ont connu

un franc succès et seront toutes deux reconduites cette année.

Le sport à Héricourt se porte bien, toutefois bon nombre d'associations déplorent le manque de bénévoles et font appel à toutes les bonnes volontés.

Le Député maire, Jean-Michel Villaumé, a pour sa part évoqué les réalisations de l'année 2012 et présenté les projets pour 2013.

La halle de Cavalerie désormais achevée permet de libérer la halle Cerdan qui dorénavant ne recevra plus que des manifestations sportives. Le futur com-

plexe sportif dédié aux arts martiaux sera opérationnel au mois de juillet 2013.

Deux courts de tennis extérieurs seront créés à proximité des tennis couverts. Des travaux seront conduits au stade du Mougnot, de la terre végétale sera déposée côté Saint Valbert afin de permettre aux élèves des deux collèges et du lycée de pratiquer en toute sécurité le lancer du javelot.

Par ailleurs le Député maire a insisté sur le maintien du niveau des subventions aux associations.

La Marche Buissonnière

Avec plus de 130 inscrits, « La Marche Buissonnière » est le plus important club de marche du département de Haute-Saône.

L'association a été créée à l'initiative de Janine Spadone le 15 juin 1991 avec l'association des Ocquelles.

Les adhérents se retrouvent place Brossolette, les mardis et les jeudis à 13h30. Rassemblés, ils partent dans les environs immédiats et cheminent dans les paysages de nos contrées où ils observent la nature tout en échangeant des idées.

Souvent l'association organise des sorties bien au-delà des frontières du Pays

d'Héricourt, un séjour dans le Var est prévu au mois de juin 2013, les participants feront la découverte des Maures et du Massif de l'Estérel.

En 2012, 94 randonnées ont été organisées soit une distance totale parcourue égale à 1 248 kilomètres.

La marche est un sport efficace et ludique pour entretenir et préserver son capital santé et c'est aussi, dans le cadre de l'association « la Marche Buissonnière », l'occasion de découvrir la nature tout en cultivant l'esprit de convivialité.



Renseignements : Président – Jean-Marie Mougey
Trésorier – Denis Widmer / Tél. 03 81 93 56 18 ou 03 84 56 80 89
Courriel : deniswidmer70@orange.fr
Adhésion : 32 € (20,60 € licence FFRP + 11,40 € club)

Futsal



Les jeunes footballeurs des Sports Généraux et de la section sportive du Collège Pierre et Marie Curie ont remporté le 3 février à Jussey le titre de champion de Haute-Saône de Futsal U15.

Ce titre est venu couronner un parcours épique, en effet les jeunes footballeurs héricourtois ont disputé vingt cinq rencontres, se sont imposés à vingt reprises et ont concédé cinq matchs nuls. Ils ont inscrit 79 buts pour seulement 11 encaissés. Au classement Héricourt devance largement Lure et Vesoul.

Ce titre départemental leur a permis de disputer la finale régionale à Besançon où se sont retrouvées les 12 meilleures équipes de Franche-Comté.

Les héricourtois ont remporté leur poule avec 4 victoires contre Clemenceau Besançon (3/2) Valdoie (1/0) Lure (2/0) Bart (3/0) et un nul contre Danjoutin (2/2).

La 1/2 finale contre Vesoul fut malheureusement la seule et unique défaite de la saison 2012/2013 en Futsal (1/2). Pour l'histoire, nous retiendrons que Vesoul a remporté la finale.

SGH : section Athlétisme

La section Athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt se porte bien. Les effectifs ont connu ces derniers mois une croissance significative, en effet ils sont passés de 77 à 103 athlètes, soit une augmentation de 33 %.

Le club compte deux entraîneurs diplômés et deux sont en formation, ainsi le club est en capacité de répondre aux besoins de ses nombreux coureurs présents dans toutes les catégories d'âge.

A noter que Nora Genebrier est mise à la disposition du club par le service des Sports de la Ville.

Les résultats sportifs sont au rendez-vous puisque les coureurs des SGH section Athlétisme ont remporté au cours de l'année 2012 neuf titres de champion de Haute-Saône, trois titres de champion de Franche-Comté et une participation au championnat de France UNSS.



Commerce

Commerces et services

■ Evad'Tours

L'agence de voyage Evad'Tours, spécialisée dans l'organisation de séjours pour adultes handicapés, a installé son siège social rue du Général de Gaulle à Héricourt. L'agence compte un bureau à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) et un à Paris. Des délégués régionaux travaillent à domicile et contactent les établissements qui confient leurs résidents aux bons soins de l'agence.

Les destinations et les contenus des voyages proposés par Evad'Tours sont adaptés aux aptitudes d'adultes déficients mentaux légers ainsi que des personnes à mobilité réduite. Ces voyages riches et variés offrent de véritables moments de plaisir et de détente.

Plus de cent trente destinations sont inscrites au catalogue de l'agence, en France, à l'étranger, à la mer, à la montagne...

Chaque année plus de 4 000 personnes sont prises en charge à leur domicile dans toute la France.

Les professionnels de ce secteur d'activité ont la fibre sociale et savent beaucoup donner de leur personne. Sur le terrain ils visitent et accompagnent les groupes en villégiature.

Chaque année huit cents personnes sont recrutées, principalement des étudiants qui se destinent à des carrières dans le social.

■ Crèmerie Monneret

Pierre-Alain Monneret a repris la crèmerie de Jocelyne Brandt, rue du Général de Gaulle. L'enseigne qui est spécialisée dans la vente de fromages de qualité et de produits régionaux est aussi une épicerie fine.



Contact :
www.evadtour.com
Tél. 03 84 27 31 61

59, rue du Général de Gaulle
Tél. 09 51 17 17 01
Courriel. Cremerie.monneret@free.fr

En ville

Alexandra Herrgott, chevalier de l'Ordre national du mérite

Le Député maire, Jean-Michel Villaumé, a remis devant une assistance venue très nombreuse, l'insigne de l'Ordre du mérite national à Alexandra Herrgott, en reconnaissance et en remerciement de son engagement dans la vie de notre Cité aux côtés de ses concitoyens.

Le Député-maire n'a pas tari d'éloges :

« Cette distinction, chère Alexandra, vous la méritez !

En effet, elle marque la reconnaissance de la Nation, et plus particulièrement de la ville d'Héricourt, pour votre dévouement continu à la cause des plus faibles d'entre nous et votre

engagement sans faille dans la vie publique de notre Cité.

La bienveillance et l'attachement que vous portez à vos proches comme à vos concitoyens montrent le caractère profondément humain de votre nature. Durant toute votre existence, que je vous souhaite encore longue et heureuse, vous avez donné beaucoup de votre temps et de votre personne. »

Alexandra Herrgott a remercié dans son discours le Député-maire ainsi que les personnes présentes. Modeste, elle a tenu dans ses propos à associer sa famille, ses amis et toutes les personnes qui l'accompagnent dans ses très nombreuses actions.



Le Commissariat

Le Député maire, Jean-Michel Vilaumé a été reçu, mardi 19 février 2013, au ministère de l'Intérieur ; confirmation lui a été donnée quant au maintien du Commissariat de Police d'Héricourt.

Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, qui avait été alerté et surpris en son temps par la rumeur d'une hypothétique fermeture du commissariat d'Héricourt, a signifié à notre Député maire, qu'il n'avait jamais été question d'un redéploiement police gendarmerie en Haute-Saône.

Par ailleurs, très au fait du contexte géographique de notre Cité, qui se trouve être positionnée au cœur de l'Aire Urbaine et qui connaît de nombreux échanges et mouvements de population, le ministre de l'Intérieur

a fait part de sa volonté de maintenir et assurer un service public de qualité aux habitants d'Héricourt.

Aussi il a tenu à rappeler que l'adaptation de la carte des zones de compétences territoriales de la police et de la gendarmerie était un enjeu national et par voie de conséquence l'objet d'une réforme où les principes de complémentarité et d'efficacité entre la police et la gendarmerie seraient scrupuleusement examinés pour les territoires concernés.

Concernant le Pays d'Héricourt, constat a été rendu qu'il n'était point besoin de modifier l'organisation et les conditions d'intervention de ces deux composantes de la sécurité publique qui remplissent à plein leur rôle respectif dans notre territoire.



Liberté - Égalité - Fraternité



Les mots qui composent la devise de la République Française « Liberté, Égalité, Fraternité » ont été apposés sur les façades de l'Hôtel de Ville.

Cette devise puise ses origines dans la Révolution Française, elle a été adoptée officiellement à la fin du XIX^{ème} siècle par la Troisième République.

Jean Tarantino nommé au commissariat d'Héricourt

Le capitaine de Police, Jean Tarantino, est arrivé au commissariat d'Héricourt le 7 janvier 2013 en remplacement du capitaine Bruchon qui a été muté à l'École de Police de Montbéliard.

Jean Tarantino a rejoint à sa demande le commissariat de notre Cité, auparavant il occupait le poste de responsable départemental de nuit au commissariat de Metz.



Commémoration de la Bataille de la Lizaine

Raymond Berdah, président du Souvenir Français, a organisé la commémoration de la Bataille de la Lizaine qui eut lieu les 15, 16 et 17 janvier 1871.

Cette manifestation à laquelle ont participé les enfants de la classe de CM2 du groupe Poirey et les élèves de la classe

de 4^{ème}A du Collège Saint-Joseph, a pour ambition de sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire au devoir de mémoire et de leur transmettre le souvenir des femmes et des hommes qui ont sacrifié leur vie pour la France.



FNATH, calendrier manifestations 2013

- 13 avril 2013 - AG - Salle Wissang
- 14 avril 2013 - Repas - Salle Wissang
- 5 juin 2013 - Handipêche Etang Communal
- 27 octobre 2013 - Repas - Salle Wissang
- 6 décembre 2013 - Arbre de Noël Salle du Moulin



Pompiers d'Héricourt baisse des interventions



Le responsable du Centre d'Intervention d'Héricourt, l'adjoint-chef Jean-Luc Simon, a présenté lors de la cérémonie des vœux des pompiers organisée à la caserne, le bilan des activités de l'année 2012.

Le nombre des interventions a reculé avec une baisse de 10 % soit un total de 1 100. Néanmoins les pompiers d'Héricourt ont dû faire face à une hausse des incendies qui s'explique par l'emploi de plus en plus fréquent de moyens de chauffage au bois. L'adjoint-chef a rappelé l'importance de faire contrôler les conduits et les appareils de chauffage.

Le centre d'Héricourt a pour l'année 2013 l'objectif de renforcer ses effectifs d'infirmières sapeurs-pompiers. Le Centre compte cinq jeunes sapeurs-pompiers en formation, ce vivier permet de maintenir les effectifs.

Le Député-maire Jean-Michel Villau-mé qui était présent a salué le courage des pompiers : « votre mission est le fruit du travail d'une équipe soudée qui offre un service public de qualité, 365 jours par an et 24 heures sur 24. »

Réunions de proximité

Comme chaque année le Député maire Jean-Michel Villau-mé accompagné de son équipe municipale est allé en différents lieux de la Cité à la rencontre des Héricourtoises et des Héricourtois.

Lors de chacun de ces rendez-vous le Député maire a présenté le

compte-rendu de l'action municipale de l'année 2012. De même ont été présentés les projets qui seront réalisés au cours de cette année.

Les échanges ont été nombreux. Chacune et chacun a pu, à loisirs, exposer ses attentes et parler de ses problèmes.



Vœux à la population



Le Député maire, Jean-Michel Villau-mé, a présenté ses vœux à la population à la nouvelle Halle de Cavalerie au Quartier Maunoury. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités dont notamment, Yves Cochet, Préfet de Haute-Saône.

Venus très nombreux, les habitants d'Héricourt ont pu entendre le Député maire les encourager à croire en l'avenir : « Souhaitons-nous de la sérénité, de la fraternité et un sens aigu des valeurs républicaines. »

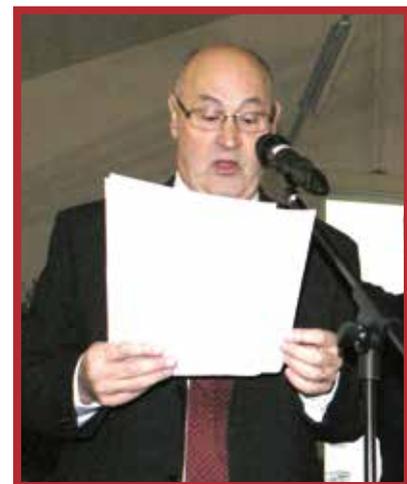
Le Député maire a devisé sur ses trente années de vie publique : « en 2013 je fêterai mes trente ans de vie publique. Aussi, je souhaite évoquer cet anniversaire avec vous, pour partager le sens de mon investissement politique. J'y retiens volontiers deux leçons : les actes prévalent sur la parole et le pragmatisme l'emporte sur l'idéologie. La seconde, la confiance acquise par le suffrage se rend par un engagement honnête, un devoir de juste réciprocité. »

Le Député maire a ensuite parlé des réalisations de l'année écoulée, Ecole de Musique, Maison des Associations, Cavalerie et puis il a annoncé les

projets à venir, Dojo, réfection de l'espace Elsa Triolet, rénovation du square Minal, deuxième tranche de la requalification de la rue de Byans, un city stade à Bussurel...

La cérémonie a commencé et s'est terminée par des spectacles, Pom Pom girls, Chorale A'chor, les groupes Choréa et Chansons Burlesques, Françoise Couderc et Michael Donadel.

Un buffet dinatoire préparé par les cuisiniers de la cuisine centrale communautaire a ravi l'assistance.



**VIDE GRENIER DE LA VAUDOISE
DIMANCHE 30 JUIN 2013
salle Wissang et rues adjacentes**

RÉSERVATIONS

03 84 46 27 98 ou 06 87 89 04 85

<http://bruno.site.perso.sfr.fr/hobbies/hobbies0.htm>

**Les inscriptions peuvent aussi être prises sur place
le samedi après-midi de 14h00 à 16h00
et le dimanche matin à partir de 6h00.**

Serment républicain du 1^{er} RA



Une cérémonie a été organisée à la Roseraie afin d'officialiser l'engagement de fidélité qui lie la Ville de Héricourt et le 1^{er} RA Régiment d'Artillerie de Bourogne.

Ce serment républicain matérialise la cohésion et l'unité de notre nation républicaine dans sa reconnaissance de ses forces armées.

Concrètement, le 1^{er} RA participera activement à l'ensemble des cérémonies patriotiques de la Cité, apportera une aide logistique à l'association des Amis du Fort du Mont-Vaudois pour l'organisation de ses manifestations et développera une collaboration avec le Centre Simone Signoret.

Journées du sang 2013

- Vendredi 12 avril salle Wissang de 15h à 19h
- Vendredi 21 juin salle Wissang de 8h30 à 12h30
- Samedi 17 août Couthenans de 8h30 à 12h30
- Vendredi 18 octobre salle Wissang de 8h30 à 12h30
- Vendredi 20 décembre salle Wissang de 15h à 19h.



FÊTE DU PAIN DIMANCHE 12 MAI 2013 FORT DU MONT VAUDOIS

Exposition féline internationale

L'association Douceur Féline est spécialisée dans l'organisation d'expositions félines. Elle a pour objectif la promotion de toutes les races de chats auprès du public. L'association renseigne sur les soins à donner aux chats pour leur donner les meilleures conditions de vie possible.

Le dimanche 3 mars, à la Halle de Cavalerie, a eu lieu une exposition in-

ternationale de chats de race. Durant toute la journée le public venu très nombreux a pu admirer avec plaisir de magnifiques spécimens : chat de Birmanie, Maine coon, Norvégien, Sibérien...

Plus de 350 chats étaient inscrits et de nombreux chatons ont été présentés et étaient disponibles à la vente.



Loto du Fort du Mont-Vaudois

Le traditionnel Super Loto du Fort du Mont Vaudois a été organisé pour la première fois à la Halle de Cavalerie. Les participants venus très nombreux ont découvert avec plaisir cette nouvelle salle où ils ont disputé dans les meilleures conditions 16 parties de 3 quines dont 4 avec « voisins gagnants ».

De nombreux lots étaient à remporter dont notamment une semaine

en appartement à Saint-Cyprien, un ordinateur portable, une tablette numérique, deux télévisions LCD...

Ceux des participants qui le souhaitent ont pu se restaurer tout à loisirs, une buvette et un stand restauration soigneusement approvisionnés étaient en effet à disposition.

Les bénéfices de la soirée seront investis dans l'achat de matériel et pour la restauration du Fort.



NAISSANCES

DANNER Manon, Laurence Nadine	7/10/12	ABEL Tom, Alain Jean-Daniel	12/12/12
CERHAK Milan, Bruno Daniel Marcel	8/10/12	EL ALAMI Othmane	12/12/12
PETIT Arthur, Christian	15/10/12	PURICELLI Selena, Valentina	16/12/12
GIRARDOT Evan, Thomas Simon Aldo	18/10/12	ORTEGA Lilou, Marie Loia	18/12/12
ALTAN Esila-Hafsa	25/10/12	MAUGUÉ Randy, Ty Michel	18/12/12
PERTOLDI Zyhia, Evelyne	26/10/12	EL YACOUBI Wassila	23/12/12
ZEMMOURI Nassirn	27/10/12	PACCHIOLI Valentina, Madeleine Aunane	28/12/12
RIAT Louca, Sébastien David	30/10/12	VIENNET Lilou, Marie	28/12/12
VINCENT Lisie, Sylvie Dominique	31/10/12	BIDEAUX Clara, Agnès Louise	8/01/13
US AMGHAR Zakanyya	31/10/12	MANGIN Timothy, Alain Gilbert	9/01/13
EL AMRI Adam	1/11/12	RHANDOUR ADAM	18/01/13
CHOUAF Nahil	6/11/12	SYRIES Maëlys, Marianne Michèle	23/01/13
CHIOCCHIA Maël, Michaël Claude Patrick	10/11/12	ROSSI BELLALI Aaliyah, Mina	25/01/13
CAILLE Laure, Emma	14/11/12	ROSSI BELLALI Elias, Hamed	25/01/13
RAVILLARD Manon, Brigitte Genevière	22/11/12	FERREIRA DA SILVA Lucas	28/01/13
AISSAOUI Inaya, Khémisa	26/11/12	HAJRI Rayan, Haytam	29/01/13
METTETAL Manon, Renée Nicole	27/11/12	CASTEL Emma	29/01/13
BOUAKEL Sihame	3/12/12	KONKI Shanna	4/02/13
ZAPF Louise	6/12/12	BIGOT Elyott, Louis	10/02/13
MALBLANC Maxime, Jérôme	8/12/12	JEANROY REMETTER Elliot, Jean-François Daniel	18/02/13
SAGOT PEULTIER Maillyne, Laurette Marie	8/12/12	MAILLOT May-Line, Maeva	23/02/13

MARIAGES

ARNOLD Eric, Roland Roger • PICCOT Joëlle, Marie-Thérèse	5/10/12
THIBAUDIN Manuel, Denis Lucien • SUGNY Estelle	27/10/12
BRUNEL Jean-Paul, Marcel • LAURENT Marie-Christine, Paulette	3/11/12
MERZOUGUI Badr • KHATTABI Hasna	17/11/12
MENGOUCHI Bachir • DJERBAH Mounira	22/12/12
BOUDEBZA Abderrazak • AMGHAR Aïcha	16/02/13

DÉCÈS

MLIOUED Mohammed	16/10/12	LEVAIN Marguerite, née KOMIANC	23/12/12
MILESI Martin, Baptiste	18/10/12	SIBLOT Eliane, Rosé Marie, divorcée BLARDONE	24/12/12
BIHR Jean-Claude, Raymond Roger	19/10/12	LABOUREY Renée, Suzanne, née COUR	5/01/13
MARILLIER Jean-Pierre	23/10/12	BELFILS Simonne, Suzanne, divorcée FOISSAC	8/01/13
BERGER Philippe, Henri	31/10/12	CAÏMI Louis	9/01/13
LAGRUE Françoise, Marie, née AUDUBERT	4/11/12	CLERC Bernard, Lucien Pierre	24/01/13
JACQUEMAIN Gérard, Pierre	8/11/12	LORENZON Gianni	28/01/13
NARDIN Elisabeth, Marcelle, née BOUTEILLER	8/11/12	GRAS Jean, Jacques	3/02/13
VALCHER Robert, Joseph	9/11/12	DIDIER René, Paul	5/02/13
RUCH Gilles, Germain Charles	11/11/12	MUNSCH Christiane, née DEMSKI	6/02/13
DALL'ORSO Berthe, née BERDA	19/11/12	BOCCON-PERROUD Yves, Roger	7/02/13
GRAFFE Marie, Antoinette, née BOSSI	30/11/12	MUCCINI Thérèse, Marie Jeanne, née SÉMONIN	18/02/13
CHOLET Roger, Léo Eugène	6/12/12	RÔHRIG Anna, Adèle Eugénie, née CANEL	21/02/13
NAULIN Francine, Philippine, née MONTMESSIN	11/12/12	ROYER Denise, Claude, divorcée SCARPELLINI	5/03/13
OUDOT Lucette, Marcelle Louise, née SUTTER	19/12/12		

NOCES D'OR



Madame et Monsieur Lavalette



Madame et Monsieur JUNGER

Comités de quartiers

Bilan annuel

Les membres des Comités Consultatifs de Quartiers Est, Centre et Ouest s'activent toute l'année pour apporter une aide et un soutien à l'action communale.

Les personnes qui composent les trois comités de quartier de notre cité constituent autant de liens et de passerelles entre la population et les élus de la Commune.

Ils relaient les demandes pertinentes des citoyens et assurent un suivi continu des requêtes jusqu'à leur aboutissement.

Le Comité Consultatif de Quartier Est s'est réuni à six reprises au cours de l'année écoulée, soit une réunion tous les trois mois. Ils ont participé à l'ensemble des réunions organisées par la Commune et notamment celles concernant la création du nouveau lotissement de la Craie.

Aussi, ils ont alerté les autorités communales quant aux dépôts sauvages de déchets dans plusieurs lieux distincts.

Les membres du Comité Consultatif de Quartier CENTRE se sont retrouvés à l'occasion de cinq réunions plénières. Lors de ces réunions les membres du Comité Consultatif du Quartier Centre ont débattu à propos de vingt-trois questions. Ils ont abordé entre autres sujets d'importance et pour l'exemple, la sécurisation du square Minal et la rampe d'accès du Musée pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la réfection complète de la rue du 47^{ème} RA. Ces demandes ont fait l'objet d'une réponse positive de la part des élus puisque les travaux les concernant seront engagés dès ce printemps.

Les membres du Comité Consultatif de Quartier Ouest ont participé comme leurs coreligionnaires à l'ensemble des réunions publiques organisées par la Commune. Ils ont participé aux réunions mensuelles du Contrat Local de Sécurité, de la commission des travaux, de la commission environnement...



Ils ont relayé activement les doléances des habitants du quartier de Saint-Valbert qui souhaitent davantage de fleurissement et de ceux du quartier des Dollfuss qui espèrent la création d'une zone 30. Toutes ces revendications ont été examinées avec soin et recevront une réponse appropriée.

Les Comités Consultatifs de Quartiers sont très utiles, ils permettent à tous les habitants de signifier des points d'achoppement à propos de n'importe quel sujet. Chacun peut y faire part de ses attentes et de ses préoccupations.

Les Comités Consultatifs de Quartiers sont ouverts à tous, chacun peut venir y participer et apporter son point de vue.

Aire urbaine

Démographie du Pays de l'Aire Urbaine

Le nombre total de communes de l'Aire Urbaine est de 199. Selon les derniers chiffres de l'INSEE, l'Aire Urbaine compte une population totale de 308 666 habitants, et accuse une baisse de 148 habitants.

La superficie de l'Aire Urbaine est de 1234,05 km² et la densité de sa population est de 250 hab/km², très loin devant les moyennes régionales et nationales qui sont respectivement de 72 hab/km² et 114 hab/km².

Jusqu'à alors dix-sept communes étaient isolées ; désormais toutes ont intégré un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) comme notamment Buc, Urcerey et Banvillars qui ont rejoint la Communauté de l'Agglomération Belfortaine.

L'Aire Urbaine compte douze EPCI dont deux communautés d'agglomération.

Territoire de Belfort :

- Communauté de Communes de la Haute-Savoireuse,
- Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien,
- Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse,

- Communauté de Communes du Tilleul,
- Communauté de Communes du Sud Territoire,
- Communauté de Communes de l'Agglomération Belfortaine.

La fusion de la CC du Tilleul et de la CC du Bassin de la Bourbeuse sera prochainement actée.

Doubs :

- Communauté de Communes des Balcons du Lomont,
- Communauté de Communes des Trois Cantons,
- Communauté de Communes de la Vallée du Rupt,
- Communauté de Communes du Pays de Pont-de-Roide
- Pays de Montbéliard Agglomération

Haute-Saône :

- Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Les deux agglomérations de Belfort et Montbéliard représentent avec 213 524 habitants, 70 % de la population du bassin de vie de l'Aire Urbaine.

Le noyau urbain constitué de la CAB, de PMA, de la CCST et de la CCPH

représente 83 % de la population avec 257 215 habitants.

Belfort, Montbéliard, Audincourt, Valentigney et Héricourt comptabilisent 112 575 habitants soit plus d'un tiers de la population totale du Nord-Est Franche Comté.

- Belfort : 50 078 habitants (-0,7 %)
- Montbéliard : 25 875 habitants (-6,1 %)
- Audincourt : 14 825 habitants (-4,6 %)
- Valentigney : 11 388 habitants (-8,7 %)
- Héricourt : 10 849 habitants (+2,0 %)

Sur ces cinq communes, trois communes appartiennent à Pays de Montbéliard Agglomération ce qui confirme le caractère multipolaire de l'agglomération.

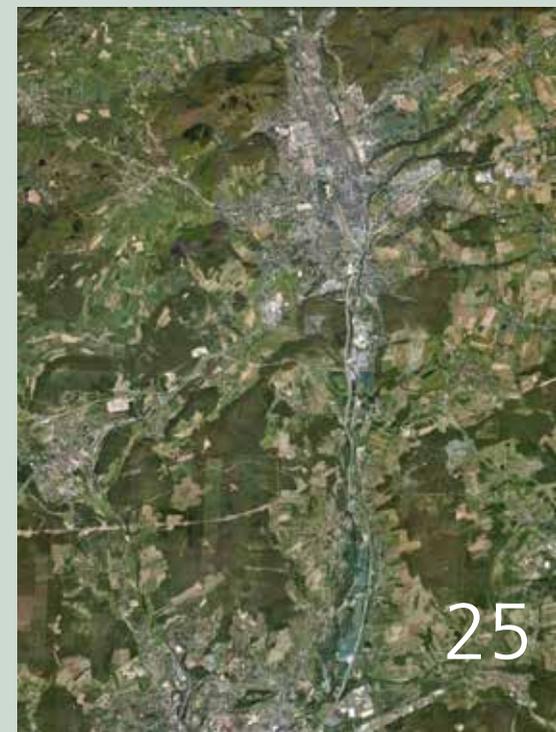
Belfort est la ville la plus peuplée de l'Aire Urbaine suivie de Montbéliard et Audincourt.

Parmi les cinq communes les plus importantes de l'Aire Urbaine seule Héricourt connaît une croissance démographique positive.

Plusieurs facteurs expliquent ce dynamisme démographique héricourtois. Située à la porte du département de Haute-Saône et tournée vers l'Aire

Urbaine, Héricourt profite ainsi que ses habitants de l'ensemble des services et des infrastructures urbaines de ses voisins.

Par ailleurs les réserves foncières sont importantes et les investissements de la Commune, pour offrir à la population une bonne qualité de vie, sont importants et constants.



Inauguration du Chalet de Chasse



Le chalet des chasseurs de Bussurel qui a été achevé de construire à l'automne dernier, a été inauguré en présence du Député-maire Jean-Michel Villaumé, du Vice-président de la Fédération départementale de chasse Jean-Louis Guyon, de Renaud Hartmann Président de l'ACCA de Bussurel ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Ce local servira aux chasseurs pour préparer leurs actions de chasse et rappeler dans les meilleures conditions les règles de sécurité. Aussi il sera utilisé en retour de chasse pour préparer des moments conviviaux entre les sociétaires de l'Association Communale de Chasse Agréée de Bussurel.

Ce chalet à ossature bois, d'une surface utile de 20 m², repose sur une dalle en béton de 48 m².

Le toit est à deux pans en bac acier et le bardage horizontal est en mélèze. Le chalet dispose d'une porte et de deux fenêtres conçues en acier thermo laqué.

L'assise a été réalisée par l'entreprise Cotta de Plancher-Bas pour un montant de 7 141 € TTC.

La construction du chalet a été assurée par l'entreprise d'insertion AiiS de Maillefontaine-Charrette en Haute-Saône pour un coût de 17 210 € TTC.

Création d'un City Stade

Le Conseil Municipal a décidé de l'implantation d'un City Stade à Bussurel. Cette infrastructure agrémentera le cadre de vie des habitants de Bussurel et offrira aux enfants et aux adolescents du village un lieu de jeux et d'échanges.

Pour rappel une étude a été conduite en 2012 pour un montant de 5 000 €.



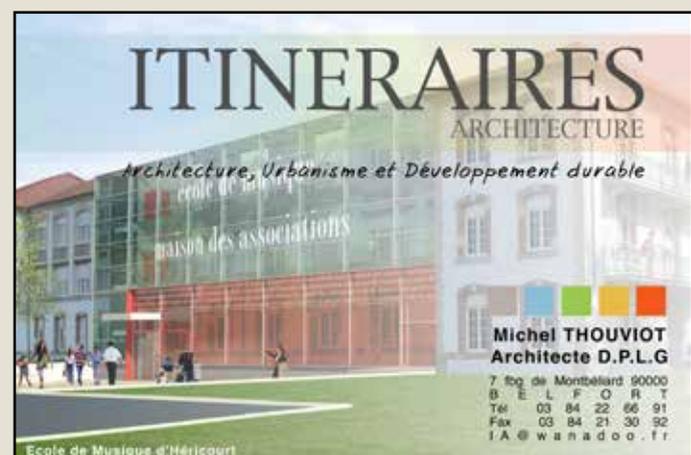
Plantations de la Grande Rue

Les travaux d'aménagement de la rue de Bussurel se sont achevés avec la plantation d'arbustes à fleurs et de plantes vivaces. Ces plantations sont destinées à agrémenter les 600 m² d'espaces situés en bordure de voie.

Les agents du service environnement ont planté de nombreuses variétés de plantes : prunus à fleur, lavande, gaillarde, sauge graminée, potencil...

A terme ces arbustes et ces plantes formeront d'admirables bouquets fleuris permanents.

Ces plantations ont été préférées à l'engazonnement car plus esthétiques et moins contraignantes pour les riverains en période de tonte.



S.A.S. CURTI
Plâtrerie - Peinture
curti.peint@wanadoo.fr

Papiers peints - Ravalement de façades - Toute décoration
Cloisons sèches - Isolation intérieure et extérieure

Zone Industrielle - 90800 BAVILLIERS - Tél. 03 84 28 05 27 - Fax 03 84 21 57 48

Inauguration de la cuisine centrale

La nouvelle cuisine centrale qui est en service depuis le 2 avril 2012 a été officiellement inaugurée. Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes et Arnaud Cochet, Préfet de la Haute-Saône, ont conjointement coupé le ruban.

Fernand Burkhalter a rappelé : « Ce nouvel équipement complète la gamme de services dédiés aux enfants qui constituent une priorité de notre action, en témoigne notre ambitieux programme de développement de pôles périscolaires qui couvrent notre territoire.

La restauration scolaire est un lieu d'apprentissage, pour les enfants, des bonnes pratiques alimentaires, un lieu de découverte des goûts et des saveurs. Arnaud Cochet a pour sa part souligné : « un équipement exemplaire pour notre département de Haute-Saône. »

La surface est de 475 m² dont 250 m² sont dédiés à la production des repas.

1 385 enfants âgés de 3 à 11 ans, ont pris au moins un repas produit à la cantine cette année sur les 2 066 enfants que compte la CCPH dans cette tranche d'âge, soit 67 % des effectifs.

Depuis l'ouverture une moyenne de 7 000 repas par mois ou 550 par jour ont été produits.

La cuisine fonctionne cinq jours par semaine toute l'année sauf durant les vacances de Noël et quatre semaines en août. L'équipe de production est constituée de 5 personnes, le chef cuisinier Mickaël Coulon, son second Thomas Pilhods et deux agents de production et de livraison, Blandine Abry et Valérie Rohrig. Les repas livrés aux sept pôles périscolaires sont maintenus à 63° grâce à l'emploi de norvégiennes électriques.

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût du projet : 1 142 800 € HT dont 240 000 € de matériel et 45 000 € d'achat de véhicules de livraison.

Le montant des subventions s'est élevé à 48 % du coût total :

- Etat : 248 368 €
- Conseil général de Haute-Saône (APPUI +) : 215 000 €
- Région Franche-Comté : 68 600 €
- ADEME : 10 112 €
- Réserve Parlementaire Jean-Pierre Michel : 10 000 €.



festival *M* **usique et mémoire**
Pays des Vosges Saônoises

Vendredi 2 août, 21 h
église luthérienne d'Héricourt

Les fils de Johann Sebastian Bach
musique galante et extravagante

Chiara Banchini, violon baroque
Jörg Andreas Bötticher, clavecin

Benoît Colardelle, lumières

« La profusion toute baroque de leur dialogue risque d'effaroucher ceux que rassure un Bach net et familier ! »
Gaëtan Naulleau, Diapason, mai 2012

Après avoir travaillé pendant plusieurs années les Sonates pour violon et clavecin obligé de Johann Sebastian Bach et après l'enregistrement d'un enregistrement encensé par la presse spécialisée, Chiara Banchini et Jörg-Andreas Bötticher se tournent désormais vers la musique des fils Bach.

Si l'on pense que tous ces musiciens ont grandi dans l'univers sonore de leur père, il est fascinant d'observer comment chacun développe un style propre à sa personnalité.

Musique de l'imagination et de l'art... Interprété par deux artistes "étoiles".
Un bain de jouvence !

Tarifs : 17 €, 15 € (réduit),
12 € (adhérents *M*usique et Mémoire), 5 € (jeune public)
Réservation conseillée au
03 84 49 33 46 / festival@musetmemoire.com

www.musetmemoire.com

2013
la
vingtième

PROGRAMME ESTIVAL 2013

CENTRE SOCIOCULTUREL SIMONE SIGNORET

**Journée
portes-ouvertes
le 8 juin**



**Spectacle de théâtre
les 14 et 15 juin**



Fest'images le 6 juillet



Planète jeunes le 12 juillet